

République Islamique De Mauritanie
Ministère des Affaires Economiques et du Développement
Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques
----- (CMAP) -----

Etude sur la compétitivité des filieres céréalières en Mauritanie

Rapport provisoire

Nouakchott, mars 2016.

Sommaire

Sigles et acronymes.....	3
Introduction.....	4
I. Cadre conceptuel et déterminants de la compétitivité des filières agricoles	6
1. Cadre conceptuel	6
1.1. Définitions de la compétitivité	6
1.2. Concept de la filière	6
2. Déterminants de la compétitivité	7
2.1. La compétitivité - prix	7
2.2. La compétitivité hors prix.....	8
II. Revue des politiques agricoles récentes en Mauritanie	9
1. Les efforts de développement du secteur agricole.....	9
2. Revue des projets et programmes agricoles.....	10
III. Typologies de cultures céréalières pratiquées en Mauritanie	13
1. Diéri (culture sous pluie).....	13
1.1. Superficies cultivées	14
1.2. Production.....	14
1.3. Rendements.....	15
2. Bas-fonds/barrages	16
2.1. Superficies cultivées	16
2.2. Production.....	17
2.3. Rendement.....	18
3. Walo	18
3.1. Superficies cultivées	18
3.2. Production.....	19
3.3. Rendements.....	20
4. Décrue contrôlée	20
4.1. Superficies cultivées	20
4.2. Production.....	21
4.3. Rendements.....	22
5. Irrigué	22
5.1. Campagne d'hivernage et contre saison chaude	22
5.1.1. Superficies.....	22
5.1.2. Production	23

5.1.3.	Rendements.....	24
5.2.	Campagne de contre saison Froide (culture blé).....	24
5.2.1.	Superficies.....	24
5.2.2.	Production	25
5.2.3.	Rendements.....	25
IV.	Structure du marché des produits céréaliers	26
1.	Acteurs du Marché.....	27
2.	L'offre.....	28
3.	La demande	28
4.	La distribution.....	29
5.	Les Prix.....	29
V.	Cadre analytique de la compétitivité des filières céréalières en Mauritanie	31
1.	Contraintes à la compétitivité des filières céréalières en Mauritanie	31
2.	Conclusion et recommandations.....	36
	Références Bibliographiques	39
	Annexe 1 : Série des bilans céréaliers 2004-2014.	41

Sigles et acronymes

ACF	Action Contre la Faim
ADC	Association pour le Développement Communautaire,
ADECA	Association Développement, Environnement et Communication en Adrar
ANADELP	Association Mauritanienne pour l'Auto Développement
AUG	Association des Usagers du Gouère
AUGS	Association des Usagers de Garack Sokam
AUW	Association des Usagers du walo de Maghama
CCQPS	Centre de Contrôle de Qualité des Semences et Plants
CDD	Caisse des Dépôts et de Développement
CMAF	Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques
CNRADA	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
CSC	Contre saison chaude
CSF	Contre saison froide
CSGPC	Conseil Supérieur des Grands Périmètres Collectifs
DPCSE	Direction des politiques, de coopération, des suivi et politiques
ECODEV	ONG école du développement local en Mauritanie
ENFVA	Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole
FAO	Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FNAVAL	Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole
GMM	Grands Moulins de Mauritanie
GMS	Grands Moulins du Sahel
Ha	Hectare
Kg	Kilogramme
MA	Ministère de l'Agriculture

MDR	Ministère du Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
OSA	Observatoire de Sécurité Alimentaire
PACDM	Projet d'Amélioration des Cultures de Décru à Maghama
Pers	Personne
ProLPRAF	Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières
PTF	Partenaire Technique et Financier
SAVS	Stock Alimentaire Villageois de Sécurité
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SNAAT	Société Nationale d'Aménagement Agricole et de Travaux
SONADER	Société Nationale de Développement Rural
SONADER	Société nationale de développement rural de la Mauritanie
SONIMEX	Société Nationale d'Importation et d'Exportation
T	Tonne
UE	Union Européenne
UPAM	Union des Producteurs Agricoles de Mauritanie
USA	Etats-Unis d'Amérique
WV	World Vision

Introduction

L'économie mondiale se caractérise aujourd'hui par une ouverture croissante des économies aux échanges de biens et des services, une concurrence acharnée sur les différents marchés, une mobilité forte des facteurs de production et une transformation du cadre international des échanges commerciaux. Dans ce contexte, la compétitivité se présente comme un élément primordial pour réussir l'ouverture et l'insertion dans l'économie mondiale et tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation.

Dans un contexte international exigeant en matière de qualité et de respect des normes phytosanitaires, il est difficile de dire que notre secteur agricole a franchi les premières étapes d'intégration du marché international. D'ailleurs, la satisfaction des besoins du marché national est toujours un défi que notre agriculture n'a pas réussi encore à lever. Pourtant beaucoup d'atouts existent dont la proximité de l'Europe, la disponibilité de l'eau, des conditions agro-écologiques favorables, une façade maritime...

Depuis quelques années, le Gouvernement a orienté ses efforts vers la diversification de la base productive, en essayant de promouvoir la compétitivité de l'économie nationale et de créer un cadre propice, de nature à inciter les promoteurs privés, nationaux et étrangers, à investir dans un certain nombre de secteurs porteurs de croissance dont l'agriculture.

Dans ce cadre, La stratégie de développement rural en Mauritanie s'appuie sur la promotion de la modernisation de l'agriculture familiale et de l'entreprise agricole pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré et compétitif.

Ainsi, le gouvernement a consacré au cours des dernières années des investissements considérables pour le développement des filières céréalières. Cependant les résultats obtenus, bien que positifs, restent insuffisants pour satisfaire la demande nationale, où plus de 40% des besoins céréaliers du pays reste tributaire des importations. Le potentiel agricole est encore largement inexploité et reste bridé par des chaînes de valeur peu productives et non compétitives. La compétitivité semble être conditionnée par une multitude de facteurs ou déterminants.

Cette étude se propose d'analyser la compétitivité de certains produits céréaliers en Mauritanie (Riz, blé, céréalières traditionnelles). Elle vise à mettre en avant les différents facteurs contribuant à la faible productivité et compétitive de ces filières et de proposer des actions stratégiques pour améliorer cette compétitivité. Le rapport de cette étude est structuré comme suit :

- I. Fondement théorique de la compétitivité des filières agricoles
- II. Revue des politiques agricoles récentes en Mauritanie
- III. Typologies de cultures céréalières pratiquées en Mauritanie
- IV. Structure du marché des produits céréaliers
- V. Cadre analytique de la compétitivité des filières céréalières Mauritanie.

I. Cadre conceptuel et déterminants de la compétitivité des filières agricoles

1. Cadre conceptuel

1.1. Définitions de la compétitivité

La compétitivité c'est une notion relative. Un agent économique ne peut être qualifié de compétitif qu'en rapport avec les concurrents proposant un même type de biens ou services. Bien souvent, toutefois, on emploie ce qualificatif pour un acteur économique au regard de ses coûts de production comparés aux prix observés.

Griffon (1994) définit « la compétitivité comme étant la capacité de présenter une offre ayant des coûts unitaires inférieurs au prix de marché et inférieurs à ceux des filières concurrentes de manière durable ». Fraval (2000) ajoute que s'agissant des filières agricoles dans le contexte africain, on peut considérer que « la compétitivité des filières agricoles est la capacité des acteurs de la filière à avoir une stratégie leur permettant de conquérir et de maintenir sur le long terme des parts de marché ». Dans ce sens, les parts de marché ne constituent donc qu'une mesure de la compétitivité.

S'il n'est pas question de nier l'importance du facteur prix pour expliquer la compétitivité des filières agricoles, il faut aussi être conscient que dans un univers de concurrence imparfaite où jouent les asymétries d'information, la concurrence se fait autant par les normes, la qualité, les exigences diverses des acheteurs à l'aval, que par le seul jeu des prix (Hugon, 1998).

Il est important de signaler qu'il n'y a pas une définition universelle et unique de la compétitivité mais un grand nombre de définitions. Elle dépend de l'échelle (pays, branche ou entreprise), du bien produit (produit de base ou différencié) mais aussi dans une large mesure du point de vue selon lequel on se place : on peut s'intéresser à la croissance d'une entreprise, aux performances à l'exportation d'une nation ou d'une branche, à la productivité d'une branche, etc.

La compétitivité s'entend généralement comme la capacité, dans un environnement concurrentiel, à maintenir et développer ses parts sur le marché national ou à l'export. Bellon (1991) la considère comme la capacité d'un acteur économique à produire, à vendre et à se développer en valorisant ses propres acquis ou potentialités dans un environnement ouvert et complexe.

1.2. Concept de la filière

La filière comprend différents intervenants ou acteurs qui pratiquent des activités économiques de production, de commercialisation et de consommation liées à un produit ou groupe de produits particuliers.

La filière est conçue comme l'ensemble des agents (ou fraction des agents) économiques qui contribuent directement à la production, puis à la transformation et à l'acheminement jusqu'au marché de réalisation d'un produit agricole (ou d'élevage).

La filière ne fonctionne pas en vase clos. Elle est reliée à d'autres filières et aux marchés de facteurs de production (terre, capital, main d'œuvre..). Tous les intervenants de la filière sont influencés par les politiques macro-économiques (politique fiscale et monétaire...). Chaque niveau de la filière subit en plus l'impact de politiques sectorielles spécifiques, par exemple les politiques de crédit agricole, de recherche et de vulgarisation agricole affectent le niveau des producteurs.

2. Déterminants de la compétitivité

Nous apprenons de la théorie économique que la compétitivité internationale est déterminée par deux types de facteurs. Des facteurs influençant directement le prix des biens à l'extérieur, appelés déterminants de la compétitivité-prix et des facteurs agissant sur l'efficacité à long terme des secteurs exportateurs, appelés déterminants de la compétitivité structurelle ou hors -prix.

2.1. La compétitivité - prix

L'idée générale est que plus le prix d'offre du bien produit est bas, plus la part du pays producteur dans la demande mondiale du bien sera importante, donc plus grande sera sa compétitivité. Il convient par conséquent de maîtriser et même de faire diminuer les coûts de production. Les mesures de libéralisation des filières privilégient clairement la compétitivité-coût.

Le composant coût de la compétitivité des filières agricoles d'exportation se joue à différents niveaux. Au stade de la production, il s'agit de produire au plus bas coût possible en minimisant toutes les charges (intrants, salaires).

Il faut ensuite minimiser les coûts de transport, de conditionnement et de commercialisation. Au stade de l'exportation, il faut que les taxes sur les exportations (qu'on peut assimiler à un coût prélevé par l'État) soient les plus faibles possible.

L'ajustement des coûts de production des filières agricoles est un objectif de court terme mais dont les effets jouent à long terme.

Les facteurs relevant de l'efficacité technique et économique sont, contrairement aux facteurs pédoclimatiques, directement imputables aux choix du producteur quant à l'organisation de son système de production. L'une des façons d'aborder l'efficacité technique est la notion de « productivité physique » des facteurs de production mobilisés, c'est-à-dire la capacité de produire un nombre maximum d'unités à partir d'un ensemble de facteurs de production donné.

Le nombre de quintaux de céréales produits sur un hectare ou le nombre de litres de lait d'une vache sur une année constituent des indicateurs usuels de l'efficacité technique.

Une meilleure « compétitivité-coût » passe également par la recherche du meilleur compromis possible entre la spécialisation, source d'efficacité technique, et la diversification susceptible d'offrir des synergies entre différentes productions (économie de gamme) et de se traduire par une moindre exposition aux aléas grâce à une meilleure répartition des risques.

À plus long terme, la recherche d'une meilleure « compétitivité-coût » se raisonne également en adaptant la dotation en facteurs de production considérés comme fixes ou quasi-fixes : le travail, la terre et le capital d'exploitation.

Contrairement à l'aval des filières, où la notion de taille critique est prégnante, la problématique des économies d'échelle est d'autant plus complexe et discutée en agriculture que la part des facteurs quasi fixes (terre et travail) y est importante.

Le cadre politique et réglementaire général influe bien évidemment sur la « compétitivité-coût » de l'agriculture d'un pays, dans la mesure où la concurrence internationale évolue dans un univers économique différent. Ce cadre relève des politiques économiques et monétaires générales ou de cadres réglementaires spécifiques à l'agriculture. Si les agents économiques cherchent à optimiser leur activité en fonction de ces déterminants, ils ne peuvent aussi s'y soustraire.

2.2. La compétitivité hors prix

Autre déterminant essentiel à côté des facteurs de la « compétitivité-coût », on distingue les déterminants qui procurent un avantage à l'entreprise agricole par la différenciation de ses produits et qui lui permettent d'être plus active dans sa commercialisation en répondant directement aux demandes spécifiques de ses clients.

Les stratégies d'innovation et de différenciation relèvent de démarches individuelles ou collectives, elles correspondent à la création et à l'exploitation de marques, d'indications géographiques, de signes officiels de qualité ou de garanties sur des processus de production et de transformation.

Elles permettent de valoriser une image ou un service incorporé à un produit. Ces différenciations, pour être pérennes, doivent répondre à un besoin, à une demande de la part des consommateurs qui préexistait ou que la différenciation a permis d'initier.

La force commerciale d'une entreprise ou d'une filière, son réseau commercial ou les relations qu'elle a pu bâtir avec ses différents clients et fournisseurs comptent également parmi les déterminants de la « compétitivité hors-prix » (relations de confiance dans la qualité, les délais, la capacité de réaction, etc.).

Le pouvoir de négociation va souvent de pair avec la taille de l'entreprise au regard de ses concurrents et clients. Les économies d'échelle sont bien évidemment

présentes dans l'aval des filières, néanmoins on peut se demander si la course à la taille n'est pas tant motivée par la volonté d'une meilleure efficacité productive que par la recherche d'un pouvoir de négociation pour les achats comme pour les ventes.

II. Revue des politiques agricoles récentes en Mauritanie

Le secteur rural occupe une frange importante de la population du pays et continue à être incontournable dans les politiques et stratégies mises en place par les pouvoirs publics.

L'Etat mauritanien a engagé des investissements considérables pour le développement des zones pluviales, oasiennes et de l'agriculture irriguée, à travers la construction des infrastructures et la réalisation des aménagements nécessaires, dans le double objectif de contribuer à la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté.

Les Stratégies de Développement du Secteur Rural (SDSR) ont analysé en détail la situation de ce sous-secteur et identifié les contraintes qui pèsent sur son développement. Des programmes et projets de grande envergure ont été mis en place dont l'objet est de créer les conditions d'un développement durable de l'agriculture notamment irriguée.

Depuis quelques années, plusieurs politiques visant à restaurer et améliorer la contribution de ce secteur dans l'économie mauritanienne ont été initiées. Ainsi, certaines actions de développement du secteur ont été mises en œuvre. Or, force est de constater que l'évaluation de l'atteinte des objectifs de ces politiques dégage des résultats mitigés.

1. Les efforts de développement du secteur agricole

La Mauritanie dispose d'un certain nombre d'atouts qui encouragent l'investissement public et privé dans le secteur agricole, à savoir (M, PNDA 2015-2025):

- ✓ l'existence d'un potentiel agricole de 513 000 ha qui offre d'importantes possibilités d'intensification, de diversification et d'amélioration de compétitivité et interpelle les différents acteurs quant à leur capacité à concevoir et asseoir des systèmes de gestion durables pour la conservation des acquis et l'amélioration de leurs rendements ;
- ✓ l'existence d'une superficie irrigable d'environ 135 000 ha dont seulement 50% ont fait l'objet d'aménagements hydro agricoles, et environ 34% (quelque 46 000 ha) sont actuellement fonctionnels ;
- ✓ l'existence d'une superficie d'environ 100 000 ha exploitables en décrue (naturelle et contrôlée) et derrières barrages à travers la réalisation d'ouvrages

de retenue d'eau (barrages, digues et seuils), ainsi que d'un potentiel de 12 000 ha à vocation horticole; ;

- ✓ l'existence de programmes et projets visant l'intensification et la diversification des productions agricoles en vue notamment d'améliorer la sécurité alimentaire et de diversifier les sources de revenus ;
- ✓ la volonté des acteurs nationaux et des partenaires techniques et financiers de mettre en place des mécanismes institutionnels indispensables à la relance de la production agricole et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

En dépit de ces opportunités et de ce potentiel naturel, les productions agricoles ne parviennent pas à couvrir de manière adéquate les besoins des populations. Le faible niveau de rendements des principales cultures, notamment les céréales, ainsi que l'inefficacité des systèmes de stockage, de transformation et de distribution des denrées alimentaires limitent la disponibilité des produits agricoles et la régularité des approvisionnements. Les producteurs, surtout les femmes et les jeunes, ainsi que les autres acteurs impliqués dans le processus de production, de transformation et de commercialisation, rencontrent d'énormes difficultés tout au long de la chaîne de valeurs.

Cette situation justifie l'adoption d'une approche filière dans la mise en œuvre de nouvelles interventions dans le secteur agricole non seulement pour augmenter la production et valoriser les potentiels au niveau des différents systèmes de production, mais aussi pour améliorer la conservation, la transformation et l'écoulement des produits agricoles.

Pour répondre aux besoins alimentaires du pays et assurer une croissance économique satisfaisante du secteur agricole, la mise en place d'un plan de développement visant à rendre l'agriculture moderne, productive et compétitive sur les marchés national, régional et international à l'horizon 2025, devient nécessaire.

Conformément aux orientations stratégiques de la SDSR, le Plan National de Développement Agricole opte pour la mise en place et le développement des filières jugées stratégiques, à savoir les céréales (riz, blé, céréales traditionnelles), les filières horticoles (légumes et fruits), les filières oasiennes et les filières agroindustrielles (sucre).

Dans ce cadre, il est essentiel que certaines conditions et certains principes soient réunis, à savoir : (i) le renforcement du rôle de l'Etat et de ses PTF, (ii) la promotion de l'investissement privé responsable et solidaire, (iii) la responsabilisation des acteurs et la promotion du Partenariat Public-Privé et (iv) l'assainissement des conditions cadre des systèmes de production et l'amélioration du climat des affaires (MA, PNDA 2015-2025).

2. Revue des projets et programmes agricoles

La Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) en Mauritanie à l'horizon 2025 et 2015 respectivement visent à améliorer la sécurité alimentaire et à faire du secteur rural l'un des moteurs de la croissance économique en vue d'assurer le bien-être des populations.

Dans le cadre de mise en œuvre de ces stratégies, des programmes de grande envergure ont été mis en place (Programme National d'Investissement agricole / Sécurité Alimentaire, Programme de Développement Rural Intégré et Plan d'Investissement...) dont l'objectif est, entre autres, de créer les conditions d'un développement agricole durable.

L'investissement dans le secteur rural en Mauritanie a connu une évolution qui reflète l'intérêt accordé par l'Etat à l'exploitation et la conservation des ressources naturelles et la consolidation de l'infrastructure dans ledit secteur. Cependant, la moyenne des quinquennats de 1990 à 2014, présente une évolution croissante de la part des investissements nationaux réservée au secteur rural (CMAP, 2015).

Tableau 1 : Investissements agricoles nationaux programmés en Millions d'UM

Années	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014
Moyennes sur 5 ans	489,2	684,9	1363,4	3131,2	8464,5

Source : Ministère des Finances.

Les projets et programmes en cours peuvent être répartis en cinq groupes respectivement axés sur (i) la production agricole, (ii) les opérations post-récolte, (iii) les services agricoles (iv) l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles et (v) les activités transversales (mA, PNDA 2015-2025) :

a. **Projets et programmes orientés vers la production** : Il s'agit de projets qui visent l'augmentation des productions agricoles, notamment du riz, du blé, des céréales traditionnelles, des produits horticoles et des dattes. Ils interviennent dans le domaine de l'aménagement, de la réhabilitation et de la maintenance des infrastructures hydroagricoles et plus spécifiquement des périmètres irrigués et de décrue contrôlée, des barrages, digues, diguettes et autres formes d'ouvrages de retenues d'eau, et des axes hydrauliques. Parmi ces projets, sans être exhaustif, on peut citer les projets visant la sécurité alimentaire et la résilience appuyés par les PTF, notamment :

- le Projet de Gestion Intégrée des Ressources en eau /PGIRE (2014-2021) appuyé par la Banque Mondiale /IDA
- le Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (2015-2019) appuyé par la BAD,
- le Projet de Développement d'une Résilience face à la récurrence de l'Insécurité Alimentaire en Mauritanie (2015-2019) appuyé par la BID,
- le Projet d'aménagement de la cuvette orientale R'KIZ et de la zone de transition (2016-2018) appuyé par le FSD,

- le Projet de développement des Infrastructures de base en zone rurale aride de Mauritanie, volet Oasis (2014-2018) appuyé par le FADES,
 - le Programme de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro (PASKII) soutenu par le FIDA et le FEM,
 - le projet de résilience financé par l'UE et mise en œuvre par la FAO (région Assaba et Guidimaka), le PAM et l'UNICEF (2014-2016),
 - plusieurs projets appuyés par la coopération espagnole de 2010 à 2019 dont « Projet de renforcement des populations les plus vulnérables dans la commune d'Aleg (400 ha de maraîchage) », « Projet Résilience horticole Trarza », « Résilience à travers la dynamisation et la diversification agro-écologiques des cultures au Gorgol », « Sécurité alimentaire et moyens de vie Brakna, Gorgol et Trarza »,
 - le Projet d'Appui au programme de promotion de la production de la culture du blé en Mauritanie (2013-2015) appuyé par la FAO.
- b. **Projets et programmes orientés vers les opérations de post-récolte et l'appui aux filières** : Il s'agit de projets axés sur l'amélioration des infrastructures et des équipements de stockage, de transformation, et de conditionnement, ainsi que sur la commercialisation des produits agricoles. Dans ce cadre, ils sont à citer :
- le projet « Logisticommerce » (2014-2016), financé par la coopération espagnole (AECID) et l'ONG CIVES MUNDI,
 - le Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières /ProLPRAF (2010-2016) financé par le FIDA et la Coopération Italienne,
 - le projet Renforcement des AGR par l'appui à la transformation et la commercialisation des productions locales et création de micro pôles de développement /CDHAHRSC (2013-2020),
- c. **Projets et programmes orientés vers l'Amélioration de la capacité des services agricoles** : L'Etat, sur ses fonds propres et sur la base de ses fonctions régaliennes, soutient les services publics notamment les directions centrales du Ministère Chargé de l'Agriculture, le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA), la Société Nationale d'Aménagement Agricole et de Travaux (SNAAT), la Société Nationale de Développement Rural (SONADER), l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA), et le Centre de Contrôle de Qualité des Semences et Plants (CCQSP), par le biais de contrats programmes et / ou de programmes appropriés.
- Dans le domaine de la recherche agricole, la Mauritanie bénéficie de l'appui du projet sous régional de l'amélioration de la productivité agricole (WAAPP) appuyé par la Banque mondiale /IDA, (2015-2019).
- d. **Projets et programmes d'Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles** - Il s'agit de projets axés surtout sur la protection et la récupération des terres agricoles (travaux CES) ainsi que la gestion et la mise en valeur des bassins versants et des zones humides. Ce type de projet figure surtout dans les actions du Ministère chargé de l'environnement, bien que plusieurs projets agricoles prennent en compte ce domaine, comme entre autres, le Programme de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro (PASKII) soutenu par le FIDA et le FEM (2012-2019).

En plus, des études sont en cours pour la valorisation des zones humides, telles que la mare de Kankossa pour laquelle de gros investissements sont prévus.

- e. **Projets et programmes orientés vers des activités transversales** - La plus grande partie des projets prévoit un volet de renforcement des capacités techniques, de gestion et organisationnelles des acteurs impliqués. Parmi ces projets il y a lieu de mentionner le Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières /ProLPRAF (2010-2016) financé par le FIDA et la Coopération Italienne qui soutient l'organisation des acteurs autour des filières et la dynamisation des cadres de concertation.

Au niveau du crédit agricole, un programme de financement du secteur rural et des filières agricoles a démarré avec la Caisse des Dépôts et de Développement /CDD - (2014-2016).

A cela, s'ajoute les projets/ programmes financés par l'Etat sur fonds propres et relatifs à :

- l'aménagement et la réhabilitation de 12 000 ha de périmètres irrigués,
- la construction de 5 grands barrages et de plusieurs dizaines de petits barrages et autres types d'ouvrages de retenue des eaux d'écoulement,
- la relance de l'agriculture irriguée à Fouta Djallon pour 1 950 ha dont 800 ha sont déjà réalisés,
- l'aménagement et la réhabilitation d'axes hydrauliques (curage et faucardage) pour améliorer l'hydraulicité des affluents et défluent du Fleuve Sénégal
- l'aménagement du chenal de l'Aftout Sahéli qui permet l'irrigation de 16 000 ha, et
- la réhabilitation des infrastructures dans la wilaya du Trarza.

III. Typologies de cultures céréalières pratiquées en Mauritanie

1. Diéri (culture sous pluie)

Il s'agit essentiellement de cultures sèches (mil, sorgho, Maïs) pratiquées sur des sols bruns et sablonneux des dunes ayant une faible rétention d'eau et une faible teneur en matière organique.

Les terres de diéri se dégradent d'année en année. Le processus de leur dégradation a été accéléré par des facteurs tel que:

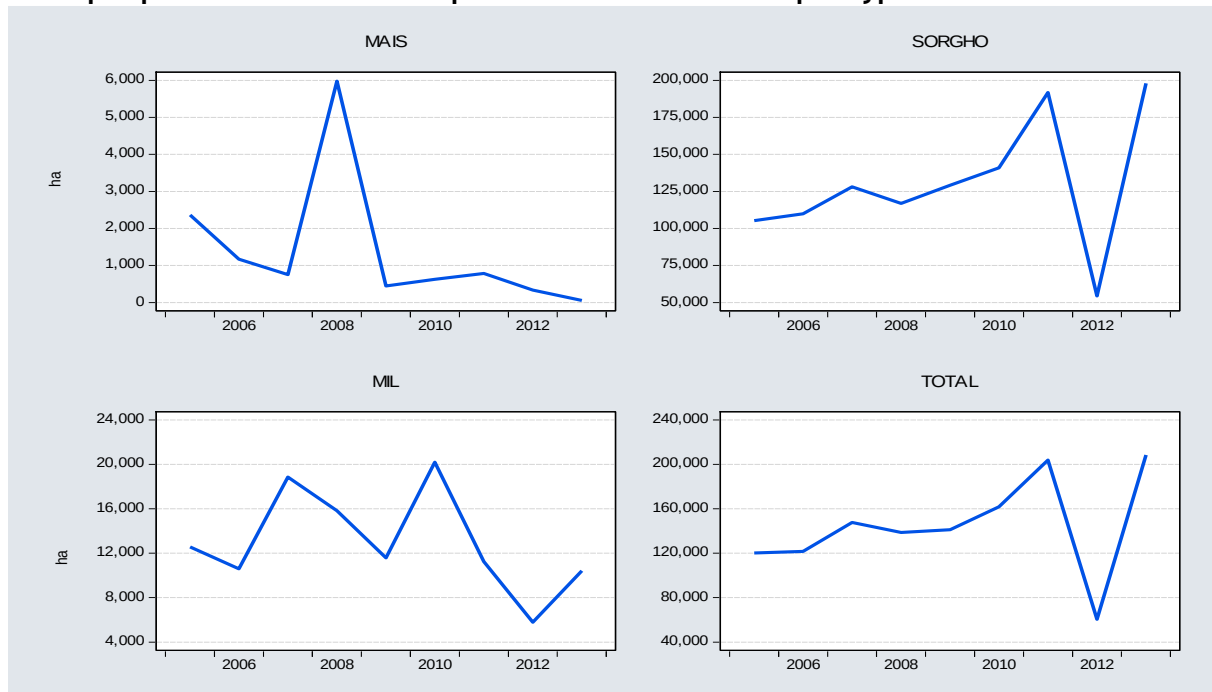
- La réduction de la jachère (2 à 4 ans), compte tenu de la forte demande;
- La dégradation de la végétation par les troupeaux locaux et transhumants et la coupe abusive des arbres;
- L'ensablement des terres de cultures.
- Les semis débutent au mois de juin et la récolte se termine en fin décembre.

1.1. Superficies cultivées

Une agriculture pluviale pratiquée sur des sols sablonneux (diéri) dont l'importance des superficies dépend intimement de la pluviométrie annuelle. Elles ont été en moyenne de 147858 ha sur la période 2004-2011, avec un pic de 203 837 ha pour la saison 2010/2011, et seulement 60 504 ha la saison suivante, avant d'augmenter jusqu'à 208384 ha en 2012-2013. Puis elle se met en chute pour atteindre 170128 ha en 2013-2014. Nous constatons que la superficie de Sorgho est beaucoup plus importante que la superficie de deux autres céréales (Mil et Maïs). Cela peut être traduit par le fait que la céréale Sorgho s'adapte plus aux sols sablonneux comparativement aux autres céréales.

L'évolution 2004-2014 des superficies cultivées en ha par type de culture en diéri est illustrée dans le graphique ci-dessous :

Graphique 1: Evolution des superficies cultivées en ha par type de culture en diéri



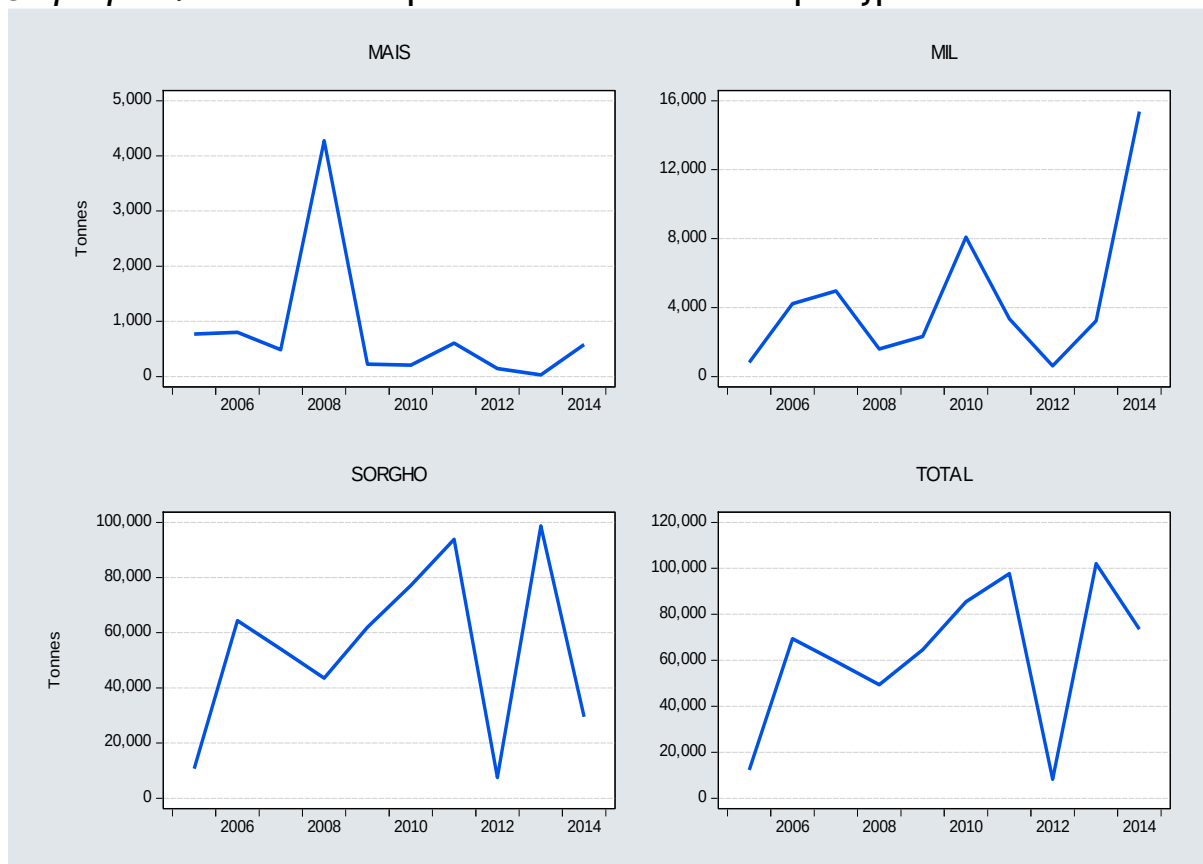
Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

1.2. Production

Concernant la production, on peut dire que le niveau de production brute en tonne proportionnel à l'importance de la superficie cultivée sur des sols sablonneux.

Lorsque la superficie cultivée augmente cela induit une hausse du niveau de production et vice versa. Durant les dix dernières années, la production moyenne de céréales a atteint 62206 tonnes avec un pic en 2013 d'ordre de 102000 Tonnes avant de baisser à 73573 tonnes en 2014. La part du Sorgho dans cette production est d'ordre de 92% en moyenne durant cette période. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la production brute en tonnes par type de culture en diéri.

Graphique 2: Evolution de la production brute en tonnes par type de culture en diéri

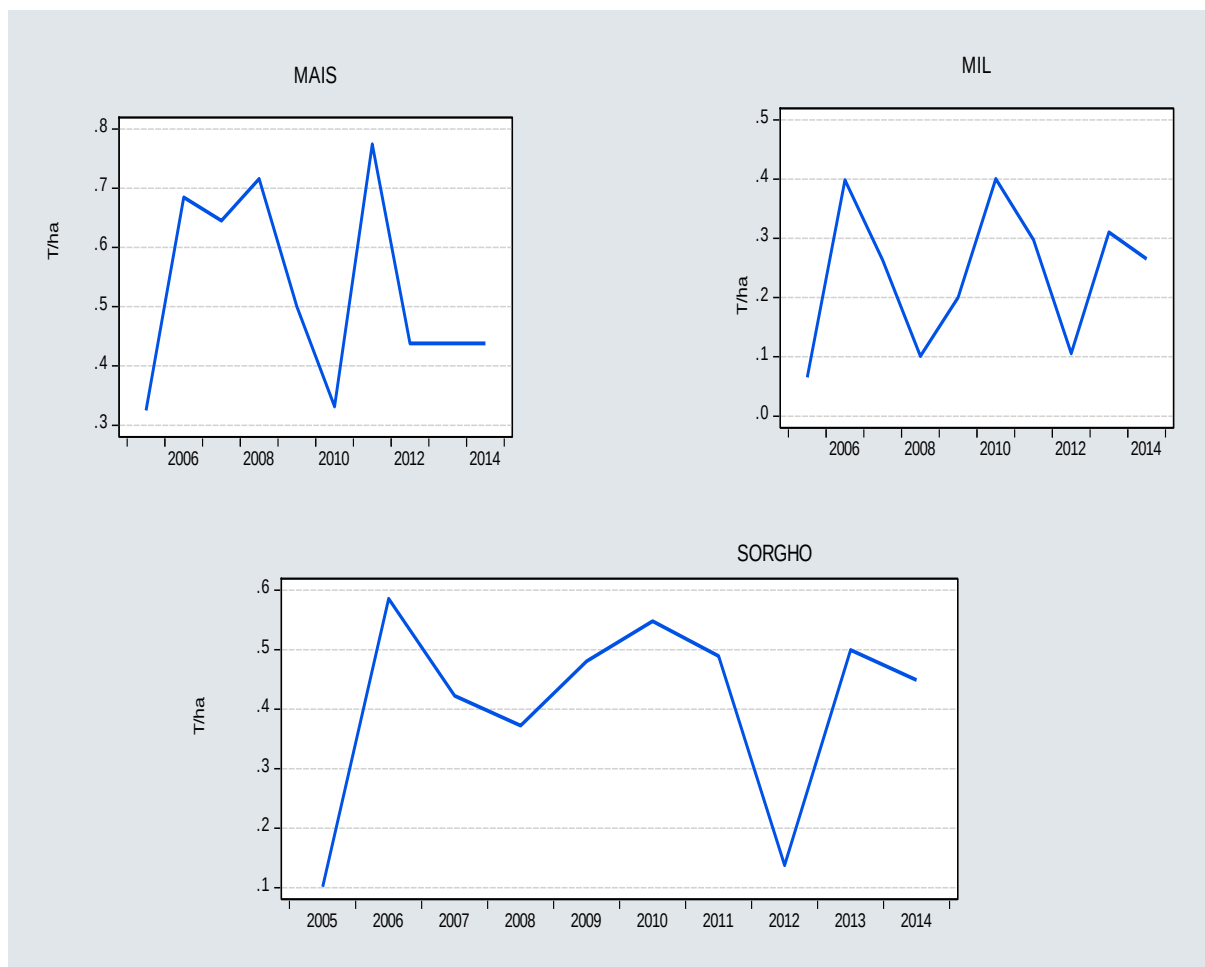


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

1.3. Rendements

Les spéculations pratiquées sont le mil et le sorgho, les pastèques, le niébé etc. Les rendements moyens en céréales sur la période 2005-2014 ont été oscillants entre 0,3 - 0,7 T/ha, avec des variations annuelles dépassant parfois 50%. Le rendement vari d'une céréale à une autre. Par exemple le rendement moyen du Maïs (0.52) et du sorgho (0.4) sont plus importants que le rendement du Mil (0.24). Le graphique ci-dessous représente l'évolution des rendements (T/ha) par type de culture en diéri.

Graphique 3: Evolution des rendements (T/ha) par type de culture en diéri



Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

2. Bas-fonds/barrages

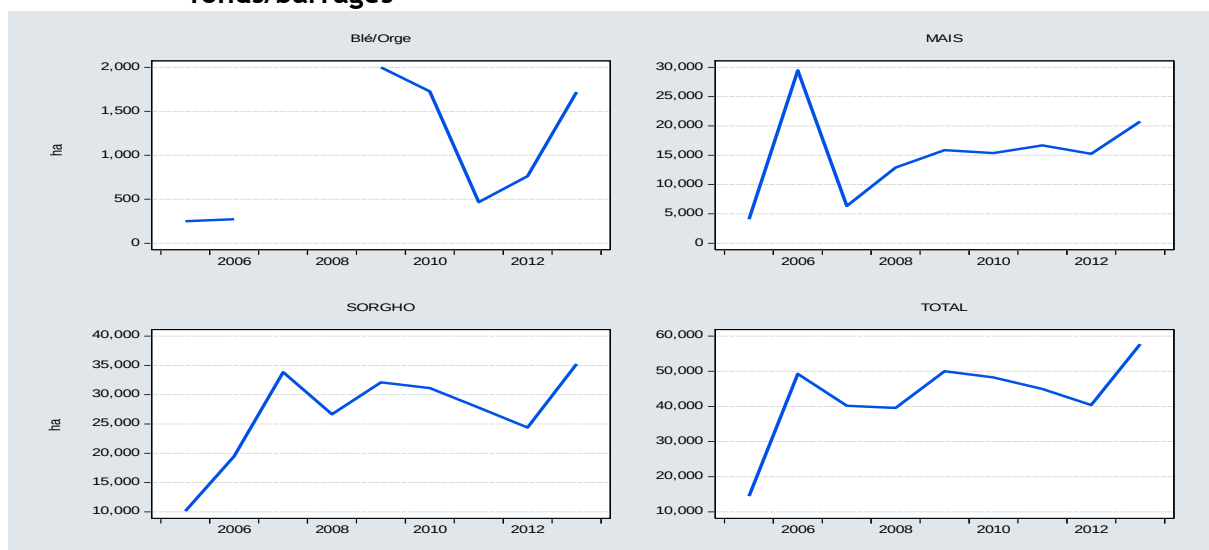
Ce sous-système de production est pratiqué sur les terrains touchés par les alluvions du fleuve Sénégal et ses affluents. Les spéculations cultivées sont principalement le sorgho, le maïs. Le mode d'exploitation reste traditionnel. En temps normal, la décrue traditionnelle se pratiquait à grande échelle d'octobre à fin février de l'année suivante.

2.1. Superficies cultivées

La Graphique 4 ci-dessous montre que le sous système de production pratiqué a un impact positif sur Sorgho et le Maïs car l'évolution de la superficie est apparue considérable. Par contre, le Bas fonds a aucun impact sur la céréale du Blé. Les surfaces mises en culture sont en moyenne (2005-2013) de 42736 ha, avec un niveau record en 2013 à 57703 ha. La superficie cultivée en Sorgho occupe 63% en moyenne du total des superficies en bas -fonds, suivi par le maïs et le Blé/orge en dernière position.

Graphique 4: Evolution des superficies cultivées en ha par type de culture en Bas-

fonds/barrages

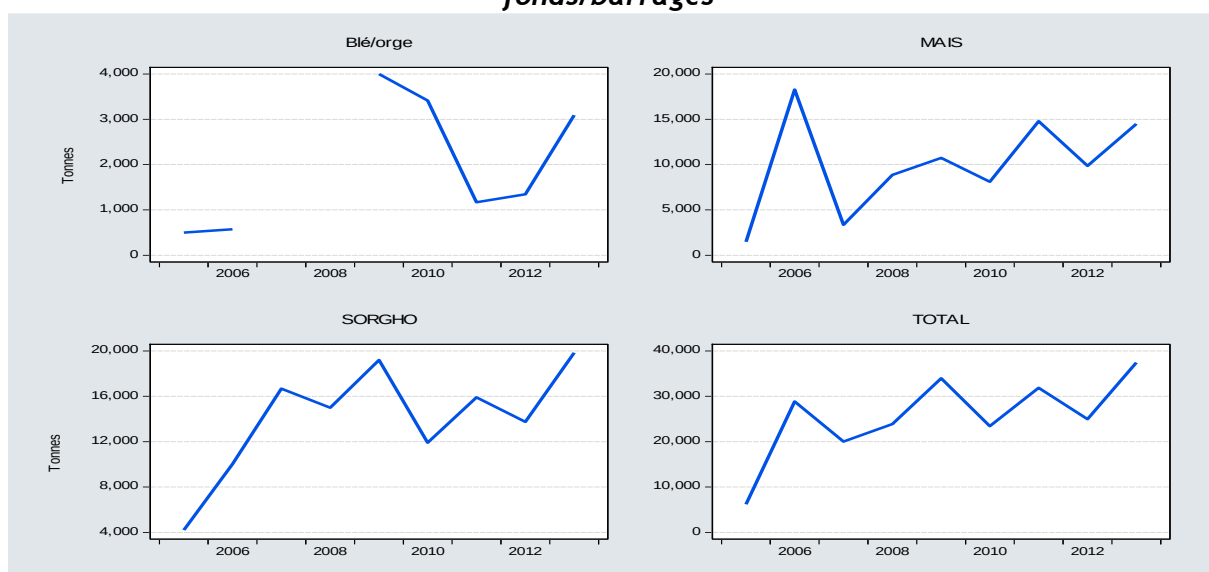


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

2.2. Production

Les cultures bas-fonds sont principalement fondées sur l'aménagement de barrages, digues et diguettes, dans les zones à faible pluviométrie et disposant d'une topographie favorable. La production moyenne de ces cultures est d'ordre de 26667 Tonnes. On constate que la production en 2013 a été 37415 Tonnes contre 24960 Tonnes en 2012. La production de blé encore naissante a été additionnée à la production de ces céréales traditionnelles. La part du Sorgho dans cette production est d'ordre de 57% en moyenne durant cette période. Ci-dessous, sous forme du graphique l'évolution de la production brute en tonnes par type de culture en Bas-fonds/barrages :

Graphique 5: Evolution de la production brute en tonnes par type de culture en Bas-fonds/barrages

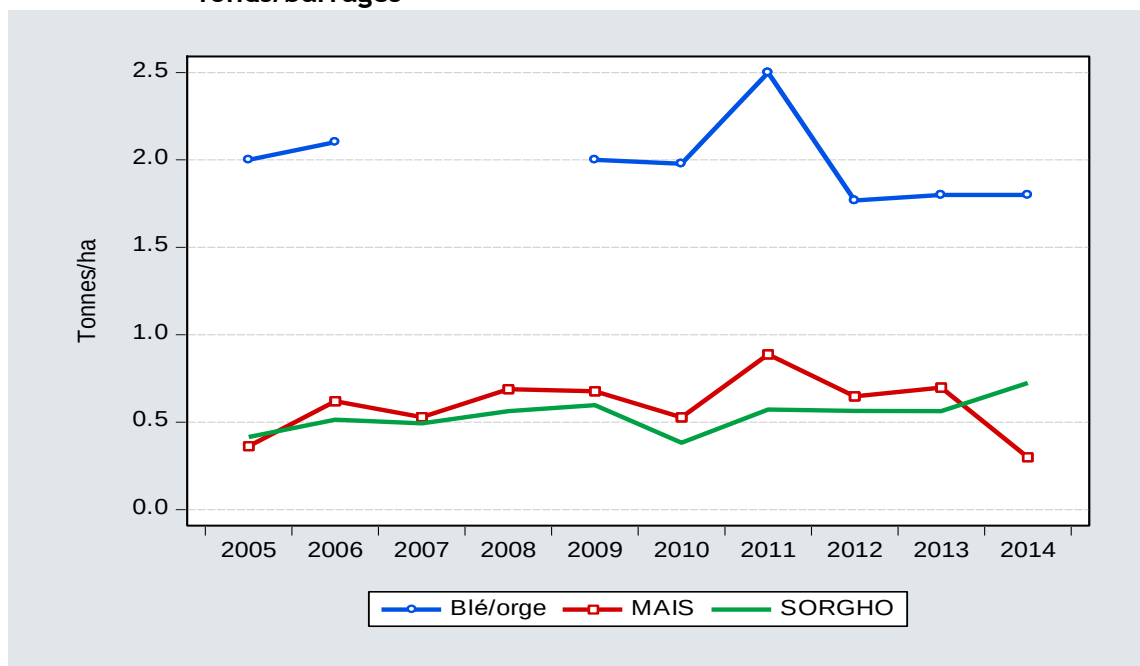


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

2.3. Rendement

La culture des céréales sorgho et maïs est dominante. Le rendement moyen est entre 0,41 et à 0,7 t/ha. Rendement du Blé/Orge est passé de 2T/ha en 2008-2009 à 1.8 en 2013-2014. Ci-dessous, sous forme de graphique, l'évolution des rendements (T/ha) par type de culture en Bas-fonds/barrages. Ci-dessous, sous forme du graphique l'évolution des rendements (T/ha) par type de culture en Bas-fonds/barrages :

Graphique 6: Evolution des rendements (T/ha) par type de culture en Bas-fonds/barrages



Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

3. Walo

Ce système de culture est déterminé pour 50 % environ par le barrage de Manantali, à partir duquel des lâchers d'eau sont opérés pour renforcer la crue naturelle. Les apports de cette crue naturelle restent dépendants des affluents non régulés tels que la Falémé et le Bakoye. La régulation, qui s'opère par le barrage hydroélectrique de Manantali, limite l'amplitude des crues et des surfaces inondées. Les semis débutent en général dans la première décennie du mois de septembre et les récoltes s'effectuent à la fin mars.

3.1. Superficies cultivées

Elles ont été en moyenne de 11445 ha sur la période 2005-2014, avec un pic de 34961 ha en 2008. La superficie cultivée en Sorgho occupe la part la plus importante du total des superficies en bas -fonds. Ci-dessous, sous forme du graphique l'évolution des superficies cultivées en ha par type de culture en Walo :

Graphique 7: Evolution des superficies cultivées en ha par type de culture en Walo

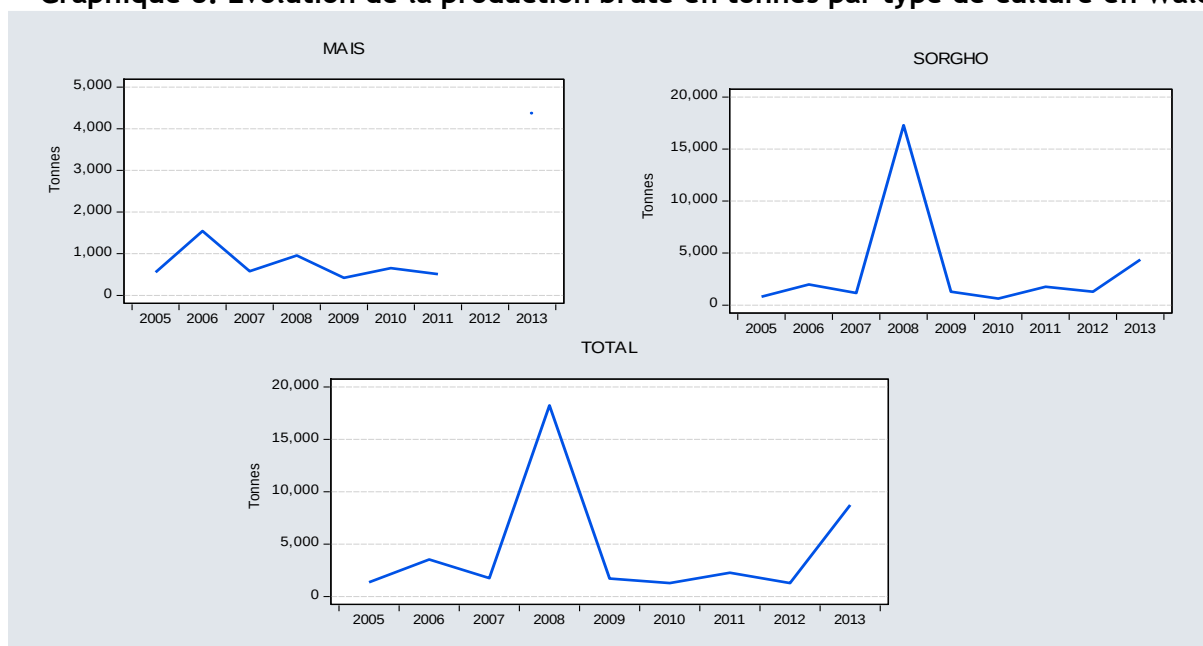


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

3.2. Production

Durant les neuf dernières années, la production moyenne de ces cultures (Sorgho et du Maïs) a atteint 4458 tonnes avec un pic en 2008 d'ordre de 18235 Tonnes avant de baisser à 8722 tonnes en 2013 et seulement 4341 Tonnes en 2014. La part du Sorgho dans cette production est prédominante.

Graphique 8: Evolution de la production brute en tonnes par type de culture en Walo

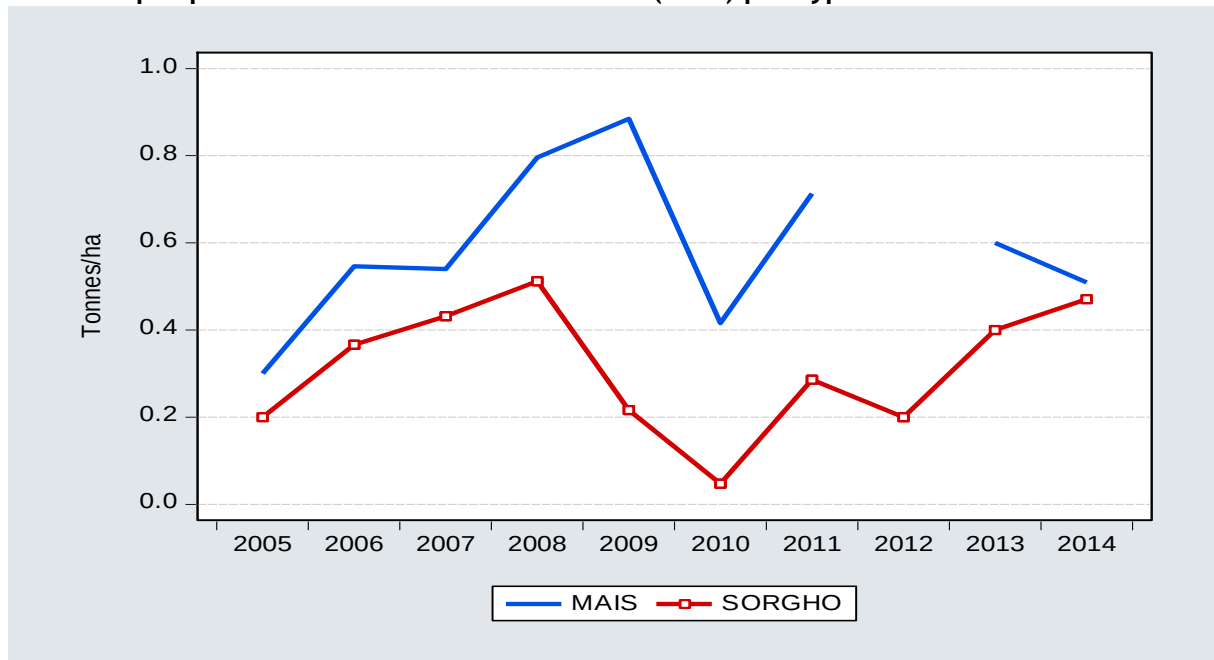


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

3.3. Rendements

La culture des céréales sorgho et maïs est dominante. Le rendement vari entre 0,3 et 0,8 t/ha pour le maïs et entre 0,2 et 0,4 pour le Sorgho. Le rendement moyen (2005-2013) est d'ordre de 0,58 et 0,32 respectivement.

Graphique 9 : Evolution des rendements (T/ha) par type de culture en Walo



Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

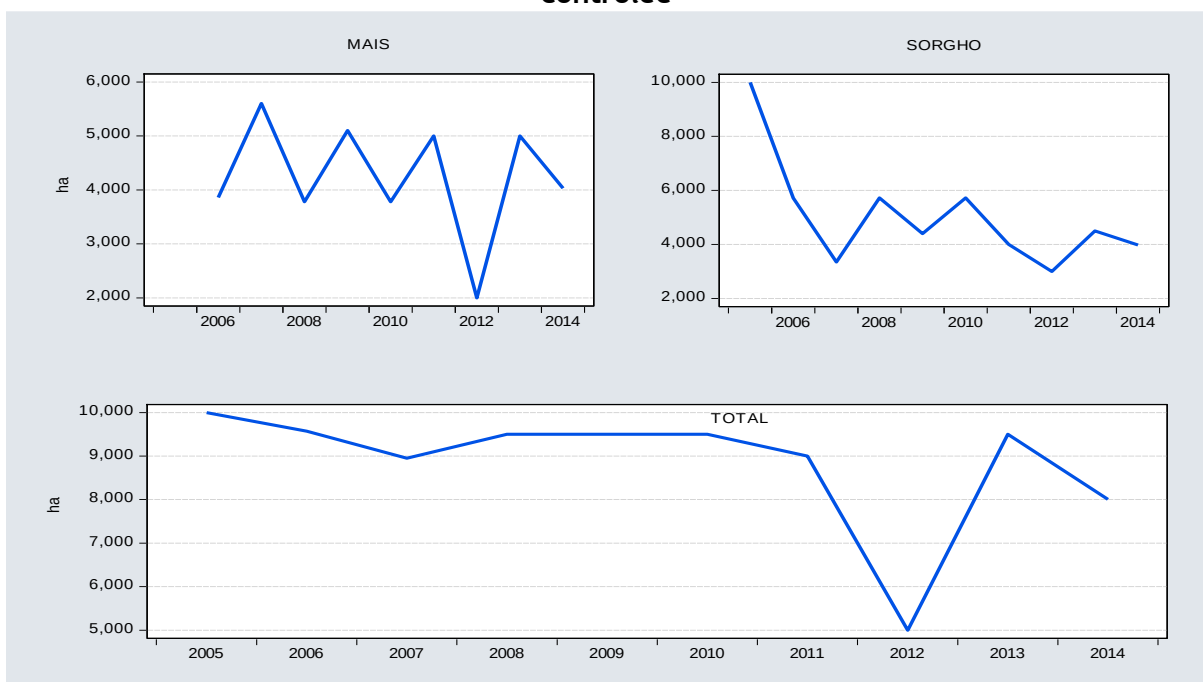
4. Décrue contrôlée

Ce sous-système, récemment développé majoritairement au Gorgol (Maghama et Kaedi) et au Trarza (R'Kiz) se distingue du précédent par l'aménagement d'infrastructures de régularisation des crues du fleuve Sénégal dans les zones à topographie favorable. Les cultures pratiquées sont le sorgho et le maïs. Les semis débutent au mois de novembre et la récolte se termine en fin mars de l'année suivante.

4.1. Superficies cultivées

Les surfaces mises en culture par ce type sont en moyenne (2005-2014) de 8852 ha, contre 10000 ha en 2005 contre 9500 ha en 2013 et environ 8000 ha en 2014. La superficie cultivée en Sorgho occupe 56% en moyenne du total des superficies en décrue contrôlée devant le maïs 44%. Ci-dessous, sous forme du graphique l'évolution des superficies cultivées en ha par type de culture en décrue contrôlée :

Graphique10: Evolution des superficies cultivées en ha par type de culture en décrue contrôlée

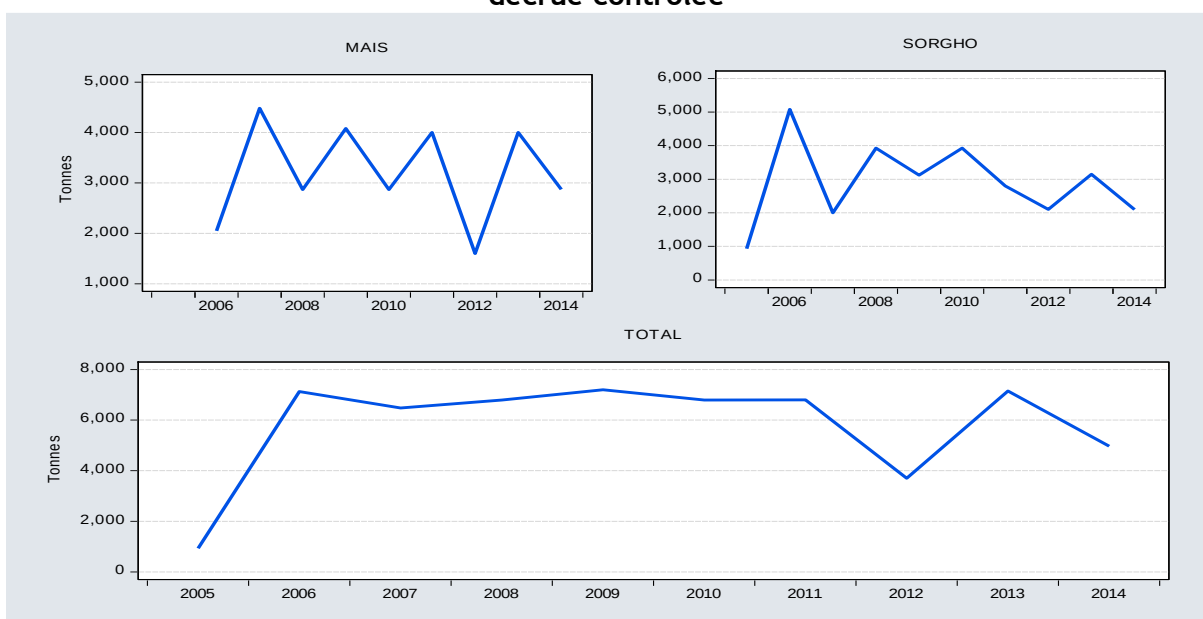


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

4.2. Production

Durant les dix dernières années, la production moyenne de ces cultures (Sorgho et du Maïs) a atteint 5793 tonnes avec un pic en 2009 et 2013 d'ordre de 7200 Tonnes avant de chuter à environ 5000 tonnes en 2014. La part moyenne du Sorgho dans cette production est de 54%.

Graphique 11: Evolution de la production brute en tonnes par type de culture en décrue contrôlée

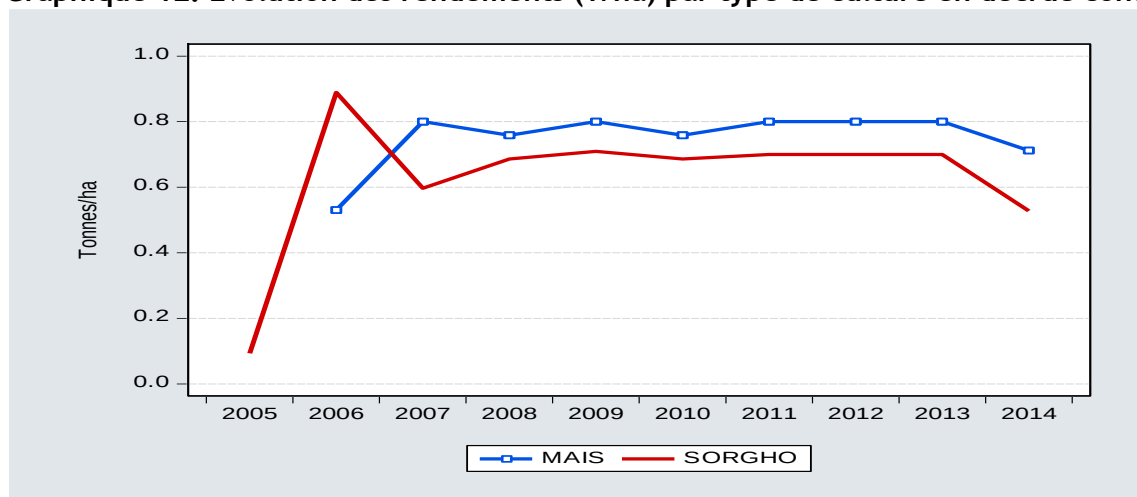


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

4.3. Rendements

Le rendement varie entre 0,5 et 0,8 t/ha pour le maïs et entre 0,1 et 0,9 t/ha pour le Sorgho. Le rendement moyen (2005-2014) est d'ordre de 0,75 et 0,62 respectivement.

Graphique 12: Evolution des rendements (T/ha) par type de culture en décrue contrôlée



Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

5. Irrigué

Pour réduire la dépendance du pays en aliments importés, les autorités mauritaniennes ont misées sur la promotion des cultures irriguées. La stratégie utilisée à travers les aménagements hydro-agricoles est l'introduction de nouvelles techniques de maîtrise totale de l'eau et de production agricole intensive. Cette agriculture a été expérimentée pour la première fois d'abord à Keur Macène (Trarza) en 1961, puis à Dar el Barka (Brakna), en 1965. La grande génération des petits et moyens périmètres collectifs (villageois) a pratiquement coïncidé avec la création de la SONADER (1975). Les périmètres individuels se sont réellement développés à partir de 1984. Les principales cultures qui sont pratiquées sur les périmètres irrigués sont par ordre d'importance: le riz, le sorgho, le maïs. Elles sont réalisées durant trois (3) campagnes

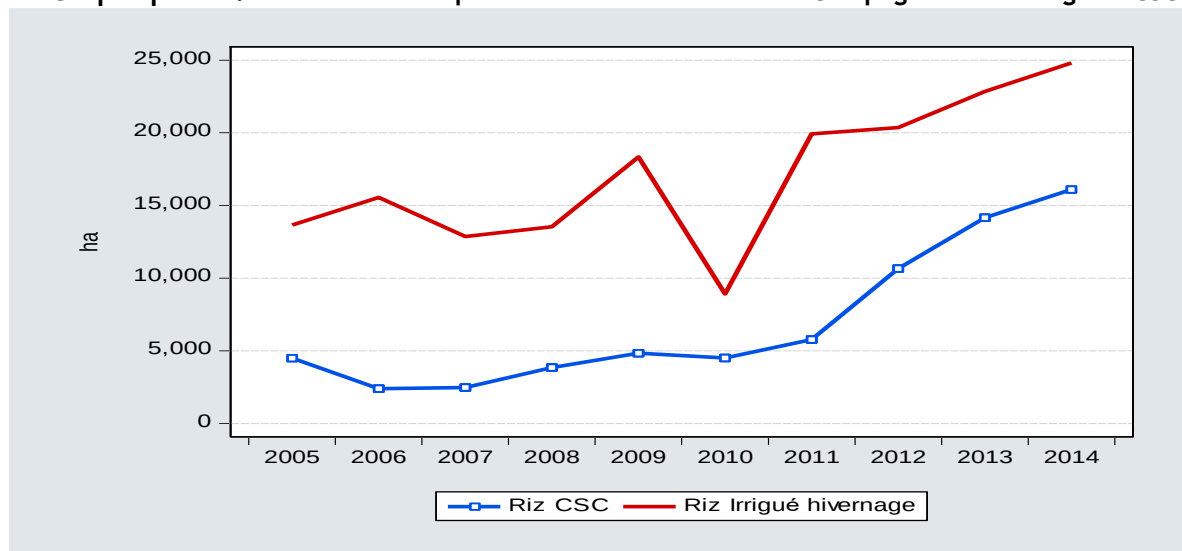
5.1. Campagne d'hivernage et contre saison chaude

Les semis débutent au mois de juin et la récolte se termine en fin décembre.

5.1.1. Superficies

Les surfaces mises en culture de riz, durant la campagne d'hivernage et contre saison chaude, sont en moyenne (2005-2014) de 17080 ha et 6925 ha respectif. On constate ces dernières années une tendance haussière dans les superficies cultivées en riz pour atteindre 24807 ha et 16000 en 2014 pour les deux campagnes respectivement. L'évolution des superficies cultivées de riz en campagne d'hivernage et CSC est illustrée dans le graphique ci-dessous :

Graphique 13: Evolution des superficies cultivées de riz en Campagne d'hivernage et CSC.

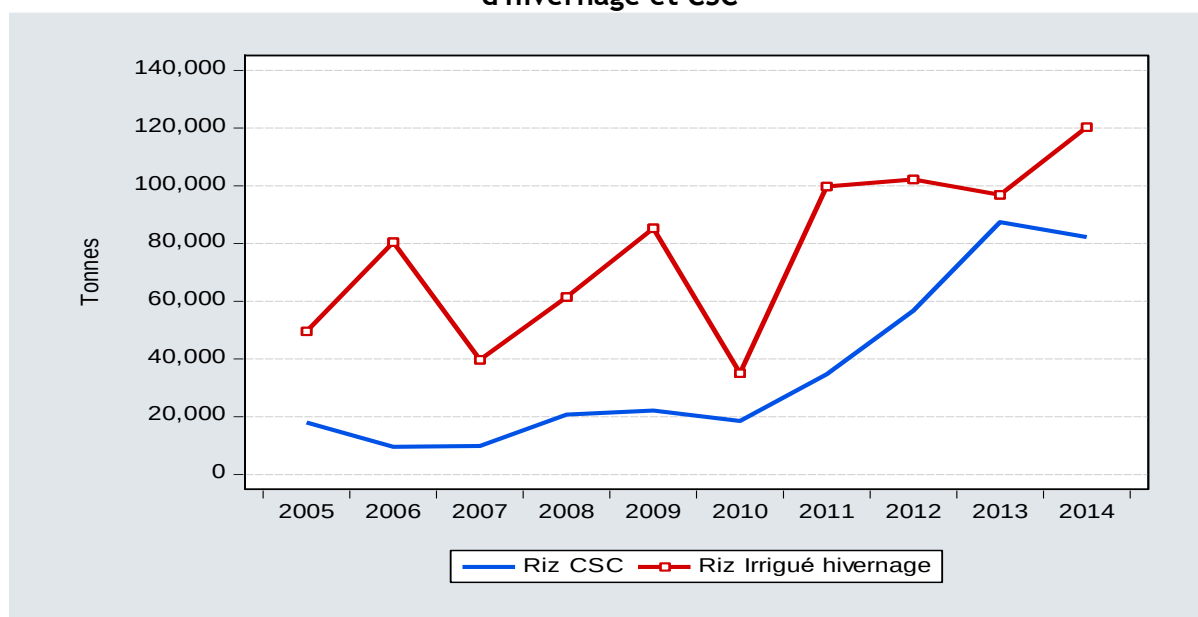


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

5.1.2. Production

Durant les dix dernières années, la production moyenne riz irrigué durant la campagne d'hivernage et contre saison chaude a atteint 77055 tonnes et 35990 tonnes respectivement. Le maximum a été, 120292 tonnes, réalisé en 2014 pour le riz en campagne d'hivernage et 87379 tonnes en 2013 pour la contre saison chaude. On remarque que la tendance de production est haussière pour le riz en contre saison chaude.

Graphique 14: Evolution de la production brute en tonnes de riz en Campagne d'hivernage et CSC

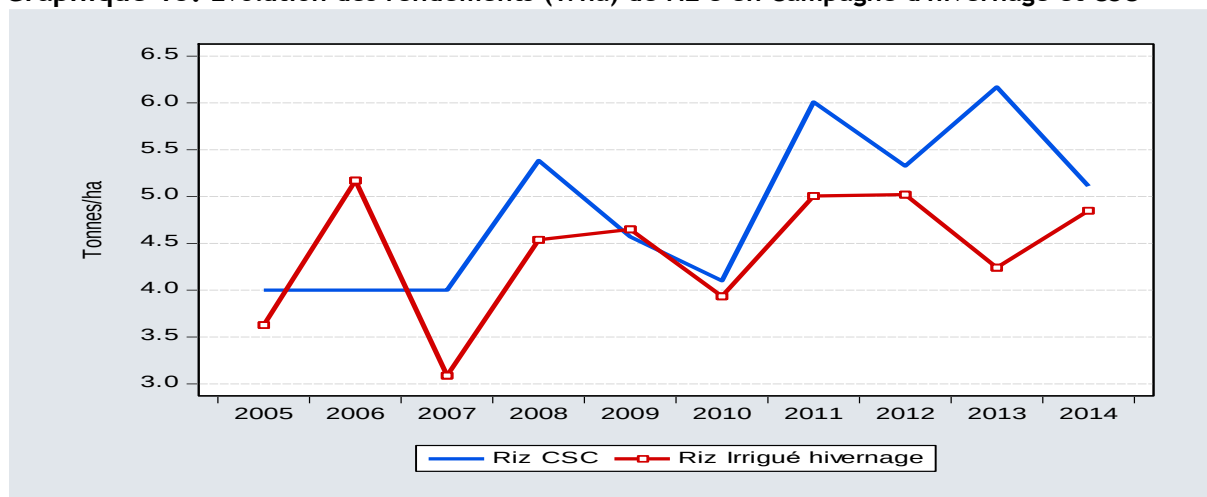


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

5.1.3. Rendements

Le rendement vari entre 4 - 6 t/ha pour le riz en contre saison chaude et entre 3-5 t/ha pour le riz en campagne d'hivernage. Le rendement moyen (2005-2014) est d'ordre de 4,86 et 4,41 t/ha respectivement.

Graphique 15: Evolution des rendements (T/ha) de riz e en Campagne d'hivernage et CSC



Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

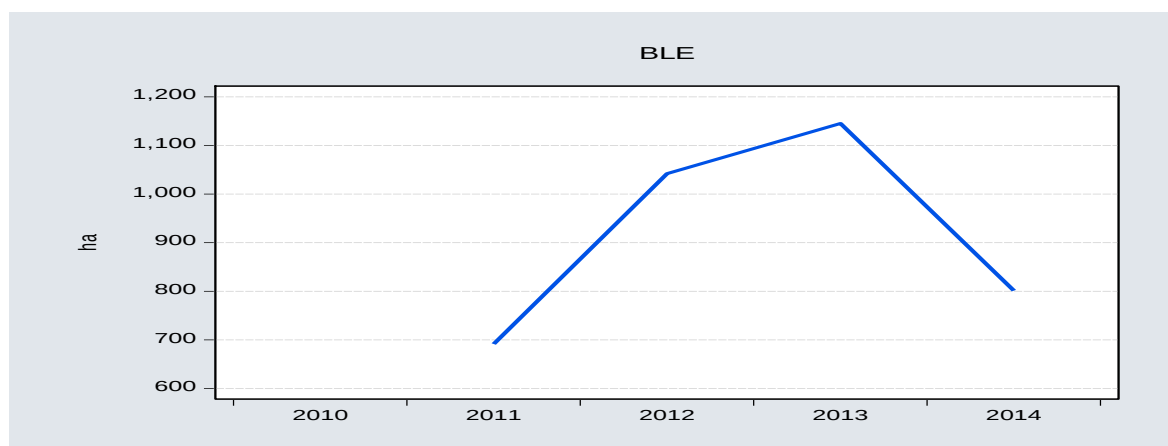
5.2. Campagne de contre saison Froide (culture blé)

Les semis débutent au mois de novembre de chaque année et se terminent au mois de mars de l'année suivante.

5.2.1. Superficies

Même si la production de blé encore naissante, des superficies ont été réservées à la production cette céréale avec des résultats promoteurs. Elles ont passé de 691 ha en 2010 à 1145 ha en 2013 avant de baisser jusqu'à 800 ha en 2014.

Graphique 16: Evolution des superficies cultivées en ha par type de culture en Campagne de contre saison Froide

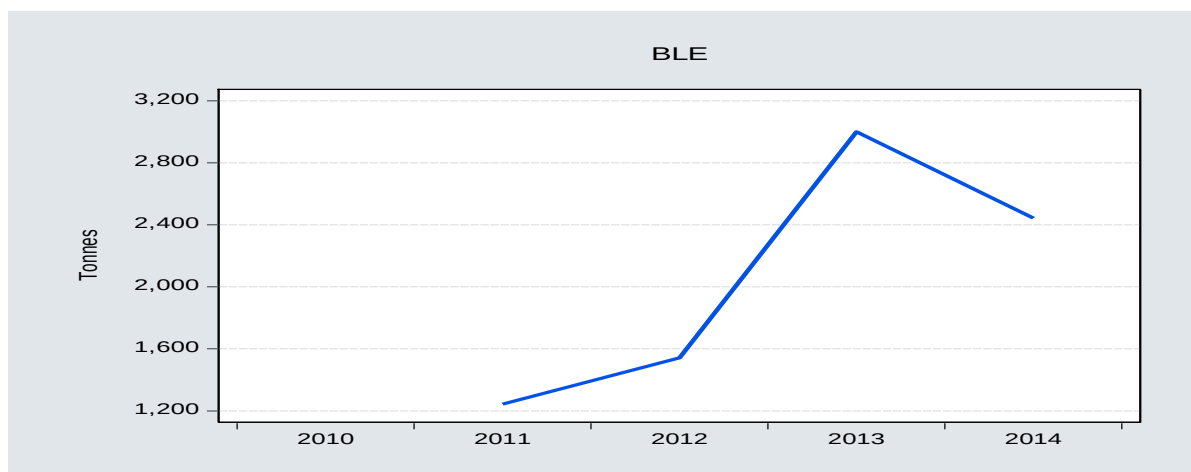


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

5.2.2. Production

La production du blé en campagne de contre saison froide a passé de 1244 tonnes en 2010 à 2443 tonnes en 2014, avec un pic d'environ 3000 en 2013. Ci-dessous, sous forme de graphique

Graphique 17 : Evolution de la production brute en tonnes par type de culture en Campagne de contre saison Froide

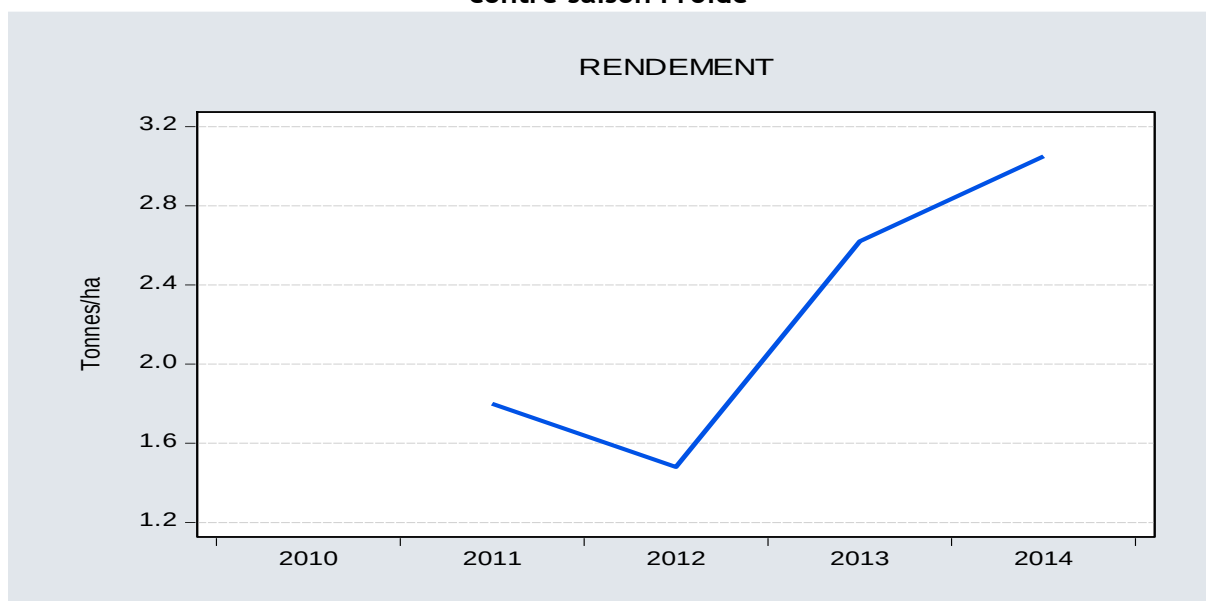


Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA.

5.2.3. Rendements

Le rendement du blé vari entre 1,4 - 3 t/ha. Son rendement moyen (2005-2014) est d'ordre de 2,2 t/ha. Ci-dessous, sous forme du graphique l'évolution des rendements (T/ha) par type de culture en Campagne de contre saison Froide :

Graphique 18 : Evolution des rendements (T/ha) par type de culture en Campagne de contre saison Froide



Source : Elaboré à partir des Statistiques DPCSE /MA

IV. Structure du marché des produits céréaliers

La Mauritanie s'est engagée dans un processus de dévolution du monopole de l'importation et de la distribution des produits alimentaires de l'Etat au secteur privé. En d'autres termes, il s'agit d'un désengagement progressif de l'Etat au niveau des secteurs marchands. Parmi les réformes, on peut citer:

- La réforme du commerce et du change par la suppression des barrières qualitatives et quantitatives;
- L'ouverture du marché intérieur au commerce et à l'investissement;
- La libéralisation des prix;
- La libéralisation du change.

Les marchés céréaliers possèdent différentes fonctions caractéristiques au temps. On peut citer:

Les marchés de collecte sont généralement situés en milieu rural, essentiellement dans les zones de production: Hodh el Chargui, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza et Guidimakha.

Les marchés de regroupement d'approvisionnement se trouvent en général dans les zones périphériques des centres urbains. Ce sont des marchés où convergent les produits issus des marchés de collecte avant d'être redéployés vers les marchés de transit ou directement vers les marchés de consommation. Ces marchés ne sont pas permanents ; ils existent tant que les courtiers attendent les offres.

Les marchés de transit sont des marchés qui disposent des équipements de stockage permettant aux produits de transiter avant d'être acheminés vers les centres de consommation. Généralement, les marchés d'approvisionnement ont des équipements de stockage.

Les marchés de consommation sont des marchés qui se situent dans les centres urbains où sont acheminés les produits rassemblés dans les marchés de regroupement ou stockés dans les marchés de transit. Ce sont des marchés qui sont présents dans toutes les capitales régionales Nouakchott, Kiffa, Atar, Tidjikja... Les marchés de consommation ont des statuts permanents.

Les marchés transfrontaliers ce sont des marchés très dynamiques parce qu'ils permettent de rééquilibrer une part du déficit alimentaire.

Les frontières constituent un élément déterminant dans le dynamisme du commerce. La notion de commerce est appréhendée par le commerçant mauritanien comme étant une source de bénéfices locales et une source de devises externes. Ces deux sources constituent le fondement du commerce mauritanien. Son activité commerciale ne se limite pas au niveau de l'espace mauritanien. Elle va au delà.

1. Acteurs du Marché

Le marché est composé d'un nombre réduit d'acteurs. Ils sont au nombre de trois:

- **Public - La Société Nationale d'Importation et d'Exportation (SONIMEX)** a été créée en 1966 sous le statut de Société d'Economie Mixte dont le capital social est détenu à 51 % par l'Etat Mauritanien. A sa création, la SONIMEX a été chargée du monopole d'importation et de distribution des produits alimentaires de base ; notamment le riz, le sucre, le thé, le lait et l'huile végétale. Depuis la suppression du monopole et la libéralisation du commerce extérieur en 1996, la SONIMEX s'est transformée progressivement en structure de régulation du marché à travers la maîtrise des flux et des prix tout en assurant son rôle de soutien au développement économique et social en mettant à la disposition de la population à faible revenu, les produits alimentaires de base à des prix accessibles sur l'ensemble du territoire national. Cette société para publique avait le monopole de l'importation des denrées alimentaires avec comme principale mission l'approvisionnement et le transport des denrées sur tout le territoire. Suite au processus de libéralisation, elle a progressivement laissé la place à l'émergence des importateurs privés.

En 2005, la SONIMEX a subi une restructuration organisationnelle et une redéfinition de ses missions et fonctions. Ses activités se résument à mettre en œuvre une politique commerciale dynamique, à assurer une meilleure programmation des importations et à élargir la gamme de produits.

Le Ministère chargé du Commerce à travers la Direction de la Concurrence, de la Protection des Consommateurs et de la répression des fraudes assure le contrôle des prix et de l'approvisionnement du marché. Elle représente une structure de veille et d'aide à la décision. En matière de commerce, ce Ministère est chargé, entre autres, de :

- L'organisation et de la promotion du commerce en général;
 - La mise en œuvre de toutes actions tendant à promouvoir les activités d'exportation et d'importation ;
 - La mise en place et la surveillance des circuits commerciaux intérieurs d'approvisionnement et de distribution des produits de consommation;
 - La concertation avec les importateurs et les exportateurs pour assurer la fluidité du marché intérieur et la promotion des exportations ;
 - La concertation avec les organisations de la société civile ayant pour objet la défense des Consommateurs, dans la cadre des lois et règlements en vigueur;
 - La protection des consommateurs.
- **Privé - formel:** parmi les acteurs, nous avons les grandes familles de commerçants ainsi que les Grands Moulins de Mauritanie (GMM) et ceux du Sahel (GMS). Ces acteurs possèdent une bonne capacité financière avec des possibilités de lever des fonds à l'étranger pour assurer leur opération d'importation. De plus, la capacité de stockage ainsi que la technologie dont ils disposent constituent un avantage à moyen et long terme.

L'implantation de deux minoteries a permis à la Mauritanie de substituer, en grande partie, la farine importée par celle transformée localement pour satisfaire la demande locale. Ces acteurs mettent sur le marché des produits de premières nécessités et des aliments de bétail. Ils ont largement contribué à la disponibilité du produit sur le marché et à stabiliser les prix.

- **Privé informel:** ce sont des commerçants qui achètent des produits locaux pour les mettre sur les marchés de consommation. Ils importent de denrées traditionnelles provenant des pays limitrophes. Ce type de commerçants ne déclenche une opération d'importation qu'après avoir constaté une forte demande sur les marchés transfrontaliers. Les quantités sont acheminées pour être vendues le plus rapidement possible. Ils obéissent plus à l'esprit et à la logique mercantile. Compte tenu de la volatilité des prix, ils sont devenus de plus en plus prudents. Ils possèdent un réseau de distribution efficace à travers le pays et à l'extérieur du territoire.

2. L'offre

L'offre alimentaire agricole se compose de la production nationale à laquelle se sont ajoutées les importations ainsi que les dons à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Cette offre demeure structurellement insuffisante face à la demande selon le bilan céréalier de l'OSA durant les dix années dernières (voire l'Annexe1). En 2007, la SONIMEX a approvisionné le marché à hauteur de 25% (contre 19% en 2006), l'aide alimentaire était de 12,20% (contre 8,5% en 2006). Les privés se sont partagés 63% en 2007 (et 72% en 2006). La part du marché occupé par les privés s'est réduite compte tenu de la mise en œuvre du Programme EMEL 2012. Ce programme comporte deux volets de nature à lutter, d'une part contre la pauvreté à travers le sauvetage du cheptel et, d'autre part, à garantir la disponibilité des produits de première nécessité en faveur des populations nécessiteuses.

3. La demande

La demande nationale en produits céréaliers (riz, blé, céréales traditionnelles) est estimée à 622576,768 tonnes, sur la base des normes de consommation de 176 Kg par personne et par an (norme CILSS) et du nombre d'habitants recensés (RGPH 2013). Le déficit est principalement importé d'Asie et d'Europe et accessoirement des pays limitrophes comme le Mali et le Sénégal pour ce qui est des céréales sèches (Mil, Sorgho et Maïs). La structure des importations alimentaires se caractérise par la primauté du blé et de la farine. La consommation en céréales a beaucoup évolué ces dernières années, particulièrement pour le cas du riz. C'est ainsi que la consommation annuelle par habitant est passée de 37,3 kg en 2004-2005 à 84,1 kg en 2011-2012 selon le bilan céréalier de l'OSA durant les dix années dernières (voire l'Annexe1).

Cette consommation reste cependant fortement différenciée selon les zones. En effet, la consommation en milieu urbain demeure plus importante (46 kg/pers/an)

et fortement orientée vers le riz importé, tandis que la consommation en milieu rural (environ 35 kg/pers/an) s'appuie de manière plus importante sur la production locale. Ces données permettent d'estimer la demande nationale annuelle de riz à 142601,916 T.

4. La distribution

Le circuit de commercialisation est dominé par les commerçants privés. En effet, les importateurs maîtrisent tout le circuit de distribution car les stades commerciaux ne sont pas totalement définis et surtout restent non appliqués. Ils agissent au niveau territorial et extra territorial. Ils présentent des avantages qui découragent les nouveaux entrants. Ce maillage de distribution hors territoire alimente un marché de devises lucratif échappant à tout contrôle.

Les principaux acteurs intervenant au niveau de la chaîne sont:

- Les producteurs et les importateurs
- Les grossistes, les collecteurs des régions transfrontalières, les intermédiaires
- Les demi-grossistes
- Les détaillants
- Les consommateurs

5. Les Prix

Compétitivité Prix de produits locaux (le Riz comme exemple)

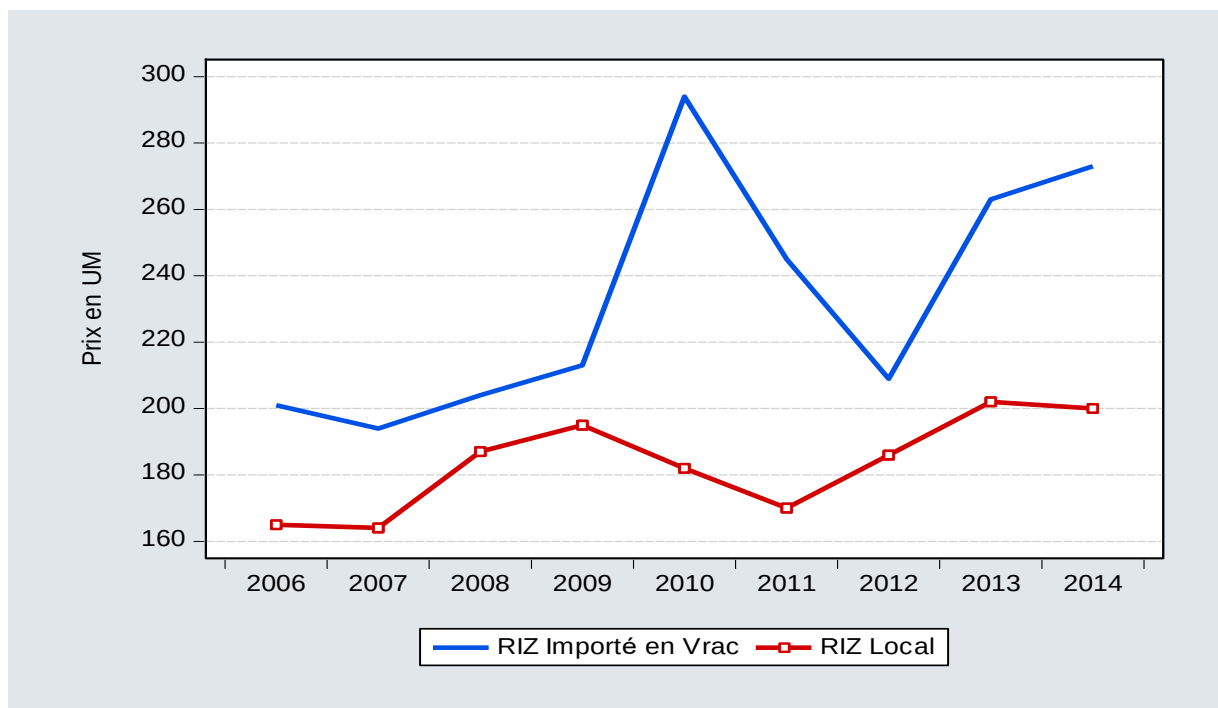
5.1. Comparaison de l'évolution des Prix

Selon les statistiques de l'ONS, le prix du riz local est monté de 2007 à 2009, puis est descendu jusqu'à 2012, avant de rester stable durant les années 2013 et 2014, suite vraisemblablement à l'effet des boutiques EMEL.

Le prix du riz importé quant à lui, a subi une stagnation de 2007 à 2009, puis est monté en 2010, pour descendre jusqu'à 2012, pour stagner en 2013 et 2014, sous l'effet probable des boutiques EMEL.

La chute des prix en 2011 et 2012 est due à l'effet de l'opération solidarité 2011 et EMEL 2012 avant que le riz national ne soit exclusivement vendu dans ces boutiques. La légère remontée des prix après 2012, confirme bien cette situation, où le riz importé ne se trouve plus concurrencé par le riz local, mais seulement par l'effet de substitution. Malgré cela, les prix de 2013 et de 2014 sont toujours restés en dessous du pic de 2010, par l'effet EMEL (voir Graphique).

Graphique 19: Evolution des prix du riz entre 2006-2014



Source : CMAP (2015).

5.2. Situation de compétitivité

Dans ce contexte, les coûts de production du riz local constituent la contrainte majeure pour le développement de l'agriculture irriguée. En effet, les frais pour mettre en culture un hectare de riz sont d'ordre de 379890 UM pour la campagne agricole de 2013-2014 selon le MDR, avec la subvention d'engrais et de semences. Si on produit 4 tonnes de paddy par hectare, ce qui doit correspondre à la moyenne nationale, le kilogramme de paddy reviendra à 95 UM, alors qu'il est acheté au producteur par les usines de décorticage à 98 UM, soit une marge pour le producteur de 3 UM et ceci malgré les subventions. Sans les subventions d'engrais et de semences, le compte d'exploitation de l'agriculteur se retrouvera largement déficitaire.

Ce riz est acheté à ces usines par la SONIMEX à 200 UM et vendu dans les boutiques EMEL à 130 UM. On se retrouve donc avec un riz subventionné en amont et en aval et malgré cela très peu compétitif. Si l'on s'abstient de subventionner cette production, le riz produit localement reviendra beaucoup plus cher que celui importé, ce qui pénalisera sans nul doute toute compétitivité de cette culture.

V. Cadre analytique de la compétitivité des filières céréalières en Mauritanie

La Mauritanie dispose d'un certain nombre d'atouts qui encouragent l'amélioration de compétitivité dans le secteur agricole.

En dépit de ces opportunités et de ce potentiel naturel, les productions céréalières ne parviennent pas à couvrir de manière adéquate les besoins alimentaires des populations. Le faible niveau de rendements des principales cultures céréales, ainsi que l'inefficacité des systèmes de stockage, de transformation et de distribution des denrées alimentaires limitent la disponibilité des produits céréalières et la régularité des approvisionnements. Les producteurs, surtout les femmes et les jeunes, ainsi que les autres acteurs impliqués dans le processus de production, de transformation et de commercialisation, rencontrent d'énormes difficultés tout au long de la chaîne de valeurs. Cette situation justifie l'adoption d'une approche filière qui divise les typologies des cultures céréalières pratiquées en Mauritanie au trois filières :

- Filière céréalières traditionnelles (Diéri, Bas-fonds -barrage, Walo, Décrue contrôlée) ;
- Filière Riz (Riz hivernage et Riz contre saison chaude) ;
- Filière Blé (Blé irrigué et Blé derrière barrage).

1. Contraintes à la compétitivité des filières céréalières en Mauritanie

1. **Filières céréales traditionnelles** - Le tableau qui suit, résume les principales contraintes qui affectent la compétitivité des filières céréales traditionnelles (MA, PNDA, 2015-2025):

Domaine	Contraintes
Accès à la terre	➤ Morcellement des exploitations agricoles ; ➤ Absence de cadastres fonciers et quasi absence de régularisation foncière ➤ Absence de garantie d'un accès durable au foncier pour les paysans sans terre à cause d'une gestion traditionnelle des terres (subsistance de pratiques ancestrales de tenures foncières et de faire valoir) ➤ Absence de régularisation des propriétés traditionnelles
Aménagements et infrastructures	➤ Absence d'une pratique de gestion et de maintenance durable entraînant la vétusté et la dégradation des ouvrages au niveau des périmètres de décrue contrôlée, des barrages et des digues de retenue d'eau ➤ Insuffisance des aménagements destinés aux céréales traditionnelles ➤ Insuffisance, mauvaise qualité et manque d'entretien des infrastructures productives

	(barrages, digues, seuils de rétention d'eau, aménagements de bassins versants, puits, etc.),
Financement	➤ Accès difficile pour la mobilisation des financements issus des PTF ➤ Absence de système de financement orienté vers les céréales traditionnelles
Processus de production	➤ Forte exposition aux aléas climatiques (sécheresses, inondations, etc.), ➤ Intense pression démographique déterminant l'altération des systèmes traditionnels de cultures : suppression des jachères, accélération de la baisse de la fertilité des sols, perte de biodiversité, ..., ➤ Forte niveau appauvrissement et de fragilité des sols exposés à l'érosion hydrique et éolienne, au surpâturage, à l'ensablement, etc., ➤ Manque de contrôle de la qualité des semences, des herbicides et des produits phytosanitaires contre le charbon, la sésamie, les sauteriaux, ➤ Absence de semences certifiées (sorgho, maïs, mil), ➤ Insuffisance des mesures de protection des cultures de fléaux biotiques (insectes ravageurs, oiseaux granivores, maladies cryptogamiques, ...) déterminant des pertes annuelles pouvant aller jusqu'à 30%, ➤ Insuffisance des mesures de protection des cultures de fléaux anthropiques (feux de brousse, pratiques agricoles destructrices de l'environnement, ...) ➤ Insuffisance du nombre, de la qualité et de l'entretien des infrastructures productives (barrages, aménagements de bassins versants, puits); ➤ Faiblesse des investissements : équipements agricoles, intrants, formation et organisation des agriculteurs ; ➤ Faible niveau d'utilisation et coût élevé des intrants (semences, fumure organique et produits phytosanitaires) ; ➤ Faible pouvoir d'achat conduisant à l'endettement permanent, dans un environnement bancaire peu accessible ;
Mécanisation	➤ Très faible niveau de mécanisation et insuffisance du matériel agricole de préparation des sols et d'entretien des cultures au niveau du diéri et de bas-fonds ; ➤ Cherté des services mécanisés (offsetage) pour la préparation des sols des zones de décrue et du diéri ;

	➤ Faible niveau de mécanisation intermédiaire ;
Récolte et battage	➤ Forte exigence en main d'œuvre pour la récolte et le battage ➤ Absence de solution alternative
Transformation et stockage	➤ Insuffisance de moulins à grains au niveau des villages ➤ Insuffisance des magasins et mauvaises conditions de stockage des céréales ➤ Mauvaise qualité des techniques utilisées qui impacte négativement sur la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits. ➤ Lourdeur des techniques pour les principaux utilisateurs, notamment les femmes ➤ Pertes importantes dues aux ravageurs, aux mauvaises conditions de transport et de stockage ;
Commercialisation	➤ Manque d'organisation du système de commercialisation du sorgho, mil et maïs, marqué par la mainmise des commerçants usuriers ➤ Faiblesse des excédents commercialisables, et faible niveau d'intégration à l'économie nationale, étant l'agriculture traditionnelle de subsistance ; ➤ Fort enclavement et cherté du transport.
Appui-conseil	➤ Insuffisance en quantité et en qualité des moyens humaines et logistiques et maillage inadéquat pour couvrir toutes les zones de productions pluviales et de décrue ➤ Absence d'une vision filière et confinement de la mission du vulgarisateur à des opérations de traitements contre les déprédateurs
Acteurs de la filière	➤ Insuffisant niveau d'organisation et de coopération entre acteurs de la filière (producteurs, fournisseurs de biens et services, transporteurs, commerçants, structures d'appui conseil, consommateurs) ➤ Faibles capacités d'organisation et de gestion des producteurs ➤ Absence de cadres de concertation entre acteurs de la filière

Recherche	➤ Faible niveau d'investissement en matière : (a) de semences productives et à cycle court, (b) de la lutte contre les principaux ravageurs, (c) de techniques culturales adaptées (conservation des eaux, fertilisation, ...), (d) de valorisation et d'intégration dans l'économie nationale ➤ Insuffisance d'impacts des acquis de la recherche agricole et des innovations technologiques sur la productivité des cultures des céréales traditionnelles, ➤ Quasi inexistence de la production de semences de pré-base de sorgho, de maïs et de mil ➤ Insuffisance de banques de conservation des génotypes et écotypes locaux
-----------	--

2. Filière riz- Principales contraintes de compétitivité filière riz sont résumées dans le tableau suivant :

Domaine	Contraintes
Accès à la terre	• Processus de régularisation foncière complexe et coût exorbitant pour les producteurs
Aménagements hydro-agricoles	• Vétusté et dégradation des périmètres en l'absence d'une pratique de gestion et de maintenance durable. • Aménagements des périmètres collectifs peu adaptés à la récolte mécanisée (Exiguïté des parcelles entraînant beaucoup de pertes à la récolte et destruction des diguettes) • Mauvaise qualité des aménagements réalisés par les producteurs individuels souvent hors normes (manque de nivellement, absence de drainage, mauvais planage, ...) • Capacité faible d'exécution des entreprises privées nationales
Financement de la riziculture	• Insuffisance et difficultés d'accès de mobilisation des financements issus des PTF • Procédures d'octroi de crédits lourdes et difficiles à satisfaire (ex : exigence du titre foncier) • Non accès aux financements des PTF par les producteurs individuels • Absence de produits financiers agricoles adaptés aux impératifs de la double culture du riz
Processus de production	• Manque de contrôle de la qualité des intrants et

	particulièrement des engrais, des produits phytosanitaires et des herbicides • Cherté de l'énergie • Faible disponibilité en semences certifiées en particulier pour les variétés de riz adaptées à la double culture • Insuffisance en quantité et qualité du matériel agricole de préparation des sols et d'entretien des cultures, • Insuffisance des mesures de protection des cultures • Calendriers d'approvisionnement en engrais inadaptés aux cycles cultureux
Mécanisation	• Type de mécanisation non adapté aux plans parcellaires des petits aménagements qui entraîne une forte consommation d'énergie. • Absence de mécanisation intermédiaire
Récolte et battage	• Insuffisance des engins de récolte (moissonneuses batteuses, tracteurs, wagon) très préjudiciable aux producteurs manquant de main d'œuvre (producteurs individuels, et certains producteurs collectifs) • Aménagements peu adaptés à la récolte mécanisée, beaucoup de pertes à la récolte et destruction des diguettes • Type de mécanisation qui entraîne une forte consommation d'énergie. • Absence de mécanisation intermédiaire pour les petits producteurs notamment pour le battage -vannage • Insuffisance de main d'œuvre pour assurer la récolte manuelle dans les délais
Transformation du paddy	• Manque de compréhension des tests de détermination de la qualité du paddy • Manque de décortiqueuses • Manque de maîtrise des techniques d'usinage du paddy au niveau des rizeries
Commercialisation	• Manque d'organisation du système de commercialisation du paddy, en l'absence de l'appui de l'Etat
Appui-conseil	• Insuffisance et inadéquation du maillage pour couvrir tous les producteurs rizicoles (producteurs individuels) • Inexistence d'un maillage judicieux et opérationnel du dispositif d'appui conseil pour couvrir les producteurs rizicoles et tous les espaces affectés à la riziculture • Absence d'une vision filière et confinement de la mission du vulgarisateur
Acteurs de la filière	• Insuffisance du niveau d'organisation et de coopération entre acteurs de la filière (producteurs, fournisseurs de biens et services, transporteurs, commerçants, structures d'appui conseil,

	consommateurs) • Faibles capacités d'organisation et de gestion des producteurs • Absence de cadres de concertation entre acteurs de la filière
Recherche	• Absence de variétés tolérantes au froid • Absence de résultats fiables en malherbologie • Absence de recherche sur (i) les systèmes d'exhaure et d'économie d'eau, (ii) l'évolution des sols sous irrigation, (iii) la gestion de la fertilité, (iv) la mécanisation rizicole, (v) les techniques post-récoltes, (vi) la chaîne de valeurs et (vii) les chaînes d'approvisionnement de la filière rizicole • Faibles résultats sur la tolérance des variétés à la salinité et à l'alcalinité • Faible et irrégulière production de semences de pré-base de riz • Faible valorisation des sous-produits rizicoles (balles de riz)

3. La filière blé :

Elle est confrontée aux mêmes problématiques existantes pour les céréales traditionnelles dans le cas de la culture derrière barrage et celles existantes pour le riz dans le cas de la culture irriguée dans les périmètres de la Vallée.

Néanmoins, étant une culture d'introduction plus récente, il faut mettre en exergue parmi ces contraintes, celles concernant (i) la recherche de variétés plus adaptées, (ii) en semences améliorées grâce à leur multiplication et diffusion au niveau des producteurs.

L'amélioration de la compétitivité des filières au niveau national, régional et international exige de l'Etat d'investir davantage dans les infrastructures pour soutenir l'investissement dans ce domaine.

2. Conclusion et recommandations

Le pays souffre d'un déficit chronique pour satisfaire ses besoins alimentaires. Les importations et l'aide alimentaire dont elle bénéficie permettent de combler ce déficit structurel dû essentiellement aux conditions agro-écologiques et pluviométriques défavorables. La production céréalière est généralement instable et absorbée par la demande locale.

L'offre céréalière se caractérise par une insuffisance et une instabilité. Cette double contrainte est due au fait que i) la pluviométrie est faible et irrégulière et ii) les productions céréalières sont principalement de type fluvial.

La satisfaction des besoins alimentaires de la Mauritanie restera longtemps soumise aux aléas climatiques et aux caprices des prix des produits alimentaires au niveau mondial.

La production agricole est à environ 60% pluviale et subit les effets directs de la pluviométrie et ceci malgré le développement ces dernières années des barrages, digues et diguettes, ainsi que l'extension des superficies aménagées sur le fleuve Sénégal. Malgré toutes les subventions et les appuis divers à l'agriculture irriguée, la production de riz reste faible par rapport aux besoins (60-80%) selon les chiffres de la dernière campagne agricole.

En conséquence, parmi les principaux facteurs limitant la productivité et la compétitivité des filières céréalière, on peut citer:

- Le faible taux d'utilisation des intrants agricoles de bonne qualité ;
- Les mauvaises pratiques en matière de manipulation, de transformation et d'ajout de valeur après récolte;
- Le mauvais état de l'infrastructure physique (des services d'approvisionnement en énergie ...);
- Le faible taux d'investissement dans l'agriculture et l'accès insuffisant au financement et au crédit agricoles adéquats;
- La faible capacité des ressources humaines et des pratiques agricoles modernes ;
- Systèmes de commercialisation et de distribution inadéquats.
- Insuffisante du niveau d'organisation et de coopération entre acteurs des filières (producteurs, fournisseurs de biens et services, commerçants, structures d'appui conseil, consommateurs)

A la lumière de cette analyse, pour améliorer la compétitivité de la filière céréalière et juguler les contraintes qui pèsent sur la compétitive agricole, il conviendra de :

- ✓ Poursuivre le développement des infrastructures, en particulier la construction de routes pour désenclaver les zones de production, l'électrification de la vallée et la réalisation de plusieurs ouvrages d'endiguement, ainsi que la mise en place de mécanisme pour leur entretien;
- ✓ Identifier les produits agricoles mauritaniens ayant le potentiel exportable le plus élevé sur le marché extérieur;
- ✓ Appuyer le développement de l'appui conseil aux producteurs ainsi que les services de maintenance de la machinerie agricole;
- ✓ Relancer et réorganiser la filière semencière dans l'objectif de rendre disponible des semences de qualité, par le renforcement des structures en charge de leurs production et leur multiplication ;

- ✓ Assurer le suivi de la fertilité des sols et établir des programmes de fertilisations adéquats, tout en s'assurant de la qualité des engrais ;
- ✓ Renforcer les capacités d'organisation interne des acteurs par des actions de formation à tous les niveaux des filières de production et de commercialisation et de gestion de stock....
- ✓ Mettre en place une commission multisectorielle, impliquant tous les acteurs de la filière rizicole, y compris les importateurs, en vue de concevoir et mettre en œuvre un mécanisme qui doit régir tous les aspects relatifs à la commercialisation de la production nationale en riz ;
- ✓ Mettre en place un système de commercialisation durable, fiable et adéquat par le développement de la filière agro-industrielle et la sensibilisation pour la consommation du blé local.
- ✓ Mettre en place un système d'information sur les prix de marché des produits agricoles : Création d'un observatoire sur les prix de marché pour tous les produits ;
- ✓ Développer des actions de recherche appliquée et soutenir le dispositif de vulgarisation - conseil agricole ;
- ✓ Instaurer un environnement juridique et fiscal favorable aux investissements agricoles et à la promotion de partenariat public-privé (privés nationaux et étrangers) ;
- ✓ Renforcer le savoir-faire des gestionnaires et techniciens des rizeries;
- ✓ Renforcer les capacités de stockage pour les filières céréalières (riz, blé et céréales traditionnelles) à travers :
 - la réalisation et/ou réhabilitation des greniers existants au niveau des ménages et leurs équipements ;
 - la construction/réhabilitation de magasins de stockage du riz et du blé à répartir en fonction des capacités de production des différentes zones de production ;
 - la mise en place de banques de céréales ou de magasins villageois pour les céréales traditionnelles en tenant compte de différentes expériences de partenaires, en particulier les SAVS mis en place par le CSA, les banques de céréales y compris celles basées sur le warrantage ; et
 - la formation et l'accompagnement des producteurs dans l'amélioration des normes de construction des greniers traditionnels existants (stockage villageois).

- la construction de silos et de magasins de stockage au niveau des centres de commercialisation;
- la mise en place d'un système de crédit et de produits financiers adaptés pour la création et/ou la gestion des stocks.
- ✓ Les équipements d'usinage du paddy utilisés doivent être agréés (texte réglementaire) pour garantir une qualité répondant aux normes en vigueur ;
- ✓ Créer des usines de transformation de blé et des circuits parallèles de réexportations vers les pays voisins;
- ✓ Ancrer de la culture de compétitivité entre les acteurs des filières céréalières à travers :
 - Journées de sensibilisation à travers les medias (TV Radio Journaux débats)
 - Appui aux ONG qui seront aidé à l'ancrage de la culture de compétitivité
- ✓ Appuyer des compganes de marketing des filières céréalières: application des tarifs préférentiels des activités de publicité.
- ✓ Organiser des journées nationaux sur le thème les exigences et le renforcement de la compétitivité;
- ✓ Améliorer la gouvernance foncière.

La conclusion principale de cette analyse est que la compétitivité des filières céréalières en Mauritanie n'est pas seulement liée aux avantages comparatifs des différentes cultures de production, mais aussi à la capacité stratégique des acteurs à construire leurs avantages compétitifs.

Références Bibliographiques

- Abidar, D. (2001)** « *Compétitivité et intégration de marchés agricoles entre les pays de l'Union du Maghreb et l'Union Européenne* ». Ph.D., Université de Gand, Belgique, 257 p. Citer par Gahiro L (2011).
- Bellon, B. (1991)** « *Traité d'économie industrielle* » Economica, Paris, 482 p.
- CCAIM (2015)**, « journées de réflexion sur« la compétitivité de la filière rizicole et le développement de la culture du blé».
- Charlotte Fontane (2006)** « L'outil » filière agricole pour le développement rural », Université Montesquieu Bordeaux IV, DT/124/2006.
- CMAP (2015)** « Analyse des politiques de stabilisation des prix des produits alimentaires en Mauritanie ».
- CMAP (2015)** « Analyse des investissements publics dans le secteur agricole en Mauritanie ».
- CMAP (2005)**, « Analyse de potentiels de croissance du secteur rural en Mauritanie ».
- CMAP (2014)** « Analyse des politiques de stabilisation des prix des produits alimentaires en Mauritanie », Rapport final.

Courleux F, Marie-Sophie Dedieu (2012) « La compétitivité des filières agroalimentaires : une notion relative aux déterminants multiples », Centre d'Études et de Prospective (France), Analyse N° 42, Avril 2012.

CSA (2004-2013), Série des bilans céréaliers.

Gahiro Léonidas (2011) « Compétitivité des filières rizicoles burundaises : le riz de l'Imbo et le riz des marais ». Thèse de doctorat. Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech.

MA (2015), PNDA 2015 - 2025.

MA, DPCSE (2005-2014) « Série des statistiques typologies de cultures céréalières pratiquées en Mauritanie ».

MA/ DPCSE (2013), « Résultats définitifs de la campagne agricole 2012/2013 ». om.ciheam.org/om/pdf/c57/01600240.pdf

ONS(2014), Annuaire Statistique 2013.

ONS(2015), Bulletin trimestriel de conjoncture, Numéro 38.

Reinert, E. S. (1994) « *Competitiveness and its predecessors - a 500 year cross-national perspective* ». Paper prepared for the Business History Conference, Williamsburg, Virginia, 32 p. Citer par Gahiro L (2011).

www.humanitarianresponse.info/.../Programme%20Emel%202012%200.

www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Rapport_Marches_Mauritanie_final.pdf

www.SONIMEX.mr

Yahya Ould M'Khaitir et Bâ Oumar(2006), « Analyse et évaluation des systèmes de production agricole et d'élevage en Mauritanie », FAO et MDR.

Annexe 1 : Série des bilans céréaliers 2004-2014.

bilan céréalier ex-post 2013/2014					
unité : tonne					
	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGH O/ MAIS/AUTRE S	TOTA L
	<i>Population au 30/04/2014</i>				3 635 353
I.	RESSOURCES	310 207	530 573	88 109	928 890
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	202 546	6 377	101 472	310 396
	PRODUCTION DISPONIBLE	121 528	5 420	86 251	213 200
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	45 306	108 066	0	153 372
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	1 300	5 000	0	6 300
D	IMPORTATIONS	142 073	412 087	1 858	556 018
	Commerciales	142 073	412 087	1 858	556 018
	Aide alimentaire	0			
II.	EMPLOIS	71 967	109 442	1 774	183 183
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	71967	109 442	1 774	183 183

C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	0	0	0	
D	Aliment bétail				
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	238 240	421 131	86 335	745 707
	par habitant (kg)	65,5	115,8	23,7	205,1
	<i>norme de consommation officielle</i>	46	110	26	182

Bilan céréalier exposé 2012/2013

unité: tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/2012</i>				3 518 012
I.	RESSOURCES	322 844	523 406	133 605	979 855
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	187 217	3 400	155 300	<i>345 917</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	112 330	2 890	132 005	247 225
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	30 877	107 173	0	138 050
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	220	2 030	0	2 250
D	IMPORTATIONS	179 417	411 313	1 600	592 330
	Commerciales	169 950	407 418	1 600	578 968
	Aide alimentaire	9 467	3 895		13 362
II.	EMPLOIS	46 606	113 066	0	159 672
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	45 306	108 066	0	153 372

C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	1 300	5 000	0	6 300
D	ALIMENT BETAIL Programme Emmel	0		0	0
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	276 238	410 340	133 605	820 183
	par habitant (kg)	78,5	116,6	38,0	233,1
	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>110</i>	<i>26</i>	<i>182</i>
Bilan céréalier ex-post 2011/2012					
unité : tonne					
	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/2012</i>				3 427 859
I.	RESSOURCES	319 406	669 988	32 394	1 021 788
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	158 921	2 888	36 840	198 649
	PRODUCTION DISPONIBLE	95 353	2 888	31 314	129 555
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	71 565	87 664	543	159 772
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	0	3 100	0	3 100
D	IMPORTATIONS	152 488	576 336	537	729 361
	Commerciales	141 415	534 390	18	675 823
	Aide alimentaire	11 073	41 946	519	53 538
II.	EMPLOIS	31 097	219 203	0	250 300
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	30 877	107 173	0	138 050
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	220	2 030	0	2 250
D	ALIMENT BETAIL PROGRAMME EMEL	0	110 000	0	110 000
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	288 309	450 785	32 394	771 488
	par habitant (kg)	84,1	131,5	9,45	225
	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>

Bilan céréaliier ex-post 2010/2011

unité : tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/2010</i>				3 340 017
I.	RESSOURCES	193 137	365 164	116 940	675 240
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	134 448	2 413	137 503	<i>274 364</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	80 669	2 051	116 878	199 597
B C	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES) STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	16 423 0	78 853 0	35 0	95 311 0
D	IMPORTATIONS	96 045	284 260	27	380 332
	Commerciales	85 384	276 567	27	361 978
	Aide alimentaire	10 661	7 693	0	18 354
II.	EMPLOIS	3 160	0	0	3 160
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	0	0	0	0
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	3 160	0	0	3 160
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	189 977	365 164	116 940	672 080
	par habitant (kg)	56,9	109,3	35,0	201,2

	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>
--	---	-----------	-----------	-----------	------------

Bilan céréaliier ex-post 2009/2010

unité : tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/2010</i>				3 254 426
I.	RESSOURCES	156 155	400 698	96 620	653 474
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	53 110	3 472	113 518	<i>170 100</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	<i>31 866</i>	<i>2 951</i>	<i>96 490</i>	<i>131 308</i>
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	14 894	28 312	0	43 206
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	1 234	2 687	0	3 921
D	IMPORTATIONS	108 161	366 748	130	475 039
	Commerciales	105 180	353 955	110	459 245
	Aide alimentaire	2 981	12 793	20	15 794
II.	EMPLOIS	16 423	78 853	35	95 311
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	16 423	78 853	35	95 311
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	0	0	0	0
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	139 732	321 845	96 585	558 163
	par habitant (kg)	42,9	98,9	29,7	171,5

	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>
--	---	-----------	-----------	-----------	------------

Bilan céréaliier ex- post 2008/2009

unité : tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/09</i>				3 171 028
I.	RESSOURCES	252 812	409 978	118 896	781 686
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	107 422	4 000	103 376	<i>214 799</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	<i>64 453</i>	<i>3 400</i>	<i>87 870</i>	<i>155 723</i>
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	62 949	49 737	30 383	143 069
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	624	1 854	0	2 478
D	IMPORTATIONS	124 786	354 987	643	480 416
	Commerciales	116 786	329 786	643	447 215
	Aide alimentaire	8 000	25 201	0	33 201
II.	EMPLOIS	16 128	30 999	0	47 127
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	14 894	28 312	0	43 206
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	1 234	2 687	0	3 921
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	236 684	378 979	118 896	734 560
	par habitant (kg)	74,6	119,5	37,5	231,6
	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>

--	--	--	--	--	--

Bilan céréalier ex- post 2007/2008

unité : tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/08</i>				3 089 767
I.	RESSOURCES	182 245	360 572	114 561	657 378
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	<i>73 450</i>	<i>0</i>	<i>97 720</i>	<i>171 170</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	<i>44 070</i>	<i>0</i>	<i>83 062</i>	<i>127 132</i>
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	23 688	36 562	30 383	90 633
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	0	0	0	0
D	IMPORTATIONS	114 487	324 010	1 116	439 613
	Commerciales	100 070	285 531	344	385 945
	Aide alimentaire	14 417	38 479	772	53 668
II.	EMPLOIS	63 573	51 595	0	115 168
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	62 949	49 737	0	112 686
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	624	1 858	0	2 482
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	118 672	308 977	114 561	542 210
	par habitant (kg)	38,4	100,0	37,1	175,5
	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>

Bilan céréalier ex- post 2006/2007

unité : tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/07</i>				3 010 589
I.	RESSOURCES	99 080	364 328	75 438	538 846
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	<i>49 607</i>	<i>0</i>	<i>87 909</i>	<i>137 516</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	<i>29 764</i>	<i>0</i>	<i>74 723</i>	<i>104 487</i>
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	17074	69610	0	86684
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	0	0	0	0
D	IMPORTATIONS	52 242	294 718	715	347 675
	Commerciales	38 463	279 478	35	317 976
	Aide alimentaire	13 779	15 240	680	29 699
II.	EMPLOIS	15 614	94 228	0	109 842
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	15 614	94 228	0	109 842
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	0	0	0	0
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	83 466	270 100	75 438	429 004
	par habitant (kg)	27,7	89,7	25,1	142,5
	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>

Bilan céréalier ex- post 2005/2006

unité : tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/06</i>				2 933 440
I.	RESSOURCES	112 471	384 497	95 120	592 088
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	<i>89 600</i>	<i>573</i>	<i>108 764</i>	<i>198 937</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	<i>53 760</i>	<i>487</i>	<i>92 449</i>	<i>146 696</i>
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	7 955	44 643	54	52 652
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	0	6 000	0	6 000
D	IMPORTATIONS	50 756	333 367	2 617	386 740
	Commerciales	37 221	301 695	1 605	340 521
	Aide alimentaire	13 535	31 672	1 012	46 219
II.	EMPLOIS	17 074	69 610	0	86 684
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	17 074	69 610	0	86 684
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	0	0	0	0
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	95 397	314 887	95 120	505 404
	par habitant (kg)	32,5	107,3	32,4	172,3
	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>

Bilan céréaliier ex- post 2004/2005

unité : tonne

	POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO/ MAIS/AUTRES	TOTAL
	<i>Population au 30/04/05</i>				2 858 267
I.	RESSOURCES	114 655	437 704	31 914	584 273
A	PRODUCTION				
	<i>Production brute</i>	<i>85 533</i>	<i>500</i>	<i>28 761</i>	<i>114 794</i>
	PRODUCTION DISPONIBLE	<i>51 320</i>	<i>300</i>	<i>24 447</i>	<i>76 067</i>
B	STOCK INITIAL (PUBLICS ET PRIVES)	2 205	27 821	0	30 026
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Initial)	0	6 039	0	6 039
D	IMPORTATIONS	61 131	403 544	7 467	472 142
	Commerciales	45 322	370 658	7 142	423 122
	Aide alimentaire	15 809	32 886	325	49 020
II.	EMPLOIS	7 955	50 643	54	58 652
A	EXPORTATIONS	0	0	0	0
B	STOCK FINAL (PUBLICS ET PRIVES)	7 955	44 643	54	52 652
C	STOCK NATIONAL DE SECURITE (Final)	0	6 000	0	6 000
III.	CONSOMMATION APPARENTE				
	Total (tonnes)	106 700	387 061	31 860	525 621
	par habitant (kg)	37,3	135,4	11,1	183,9
	<i>norme de consommation officielle</i>	<i>46</i>	<i>71</i>	<i>59</i>	<i>176</i>

